



Sous le patronage
du Musée d'art et d'histoire du Judaïsme
et de la Fondation du Judaïsme Français

Hommage à Roger Errera

(1933–2014)

Autour de la collection *Diaspora*
Éditions Calmann-Lévy

14 juin 2015
Musée d'art et d'histoire du Judaïsme
Paris



Remerciements

La Fondation du Judaïsme Français (FJF) et le Musée d'art et d'histoire du Judaïsme (MAHJ) ont accordé leur double patronage à l'hommage rendu, le 14 juin 2015, à la mémoire de Roger Errera, fondateur et directeur de la collection *Diaspora*, aux éditions Calmann-Lévy.

M. Paul Salmona, directeur du MAHJ, M^{me} Corinne Bacharach, responsable de la communication et de l'auditorium, et M^{me} Sophie Andrieu, responsable adjointe de l'auditorium, ont accueilli ce projet avec générosité et fait en sorte qu'il soit réalisé dans d'excellentes conditions.

M^{me} Dominique Schnapper, présidente du MAHJ, a bien voulu assurer la présidence de l'hommage.

MM. Marc Olivier Baruch et Dominique Bourel, le Père Jean Dujardin (auteur dans la collection), M^{me} Sylvie Anne Goldberg, MM. Robert O. Paxton (auteur dans la collection) et Franklin Rausky ont accepté d'apporter leur témoignage sur la collection *Diaspora*, son directeur, et l'apport fait à la connaissance du peuple juif et des études juives.

Nous remercions vivement les uns et les autres de leur soutien, de leur action et de leur participation.

Jacques Lautman
Aristide Lévi
Pierre Saragoussi

Avant-propos

Roger Errera a créé la collection *Diaspora*, aux éditions Calmann-Lévy, en 1970-1971. « Plus que jamais, écrivait-il alors, l'existence juive, selon l'expression d'André Neher, appelle des prises de position nouvelles ou le réexamen d'anciennes attitudes. C'est à cet effort que la collection *Diaspora* veut contribuer. »

En 2006, il indiquait qu'il avait conçu *Diaspora* comme «... une collection d'essais de qualité consacrés à l'ensemble des aspects du judaïsme et de l'existence juive : religieux, historiques, philosophiques, politiques, littéraires et culturels ».

Roger Errera discernait huit axes principaux parmi les 32 titres publiés dans la collection entre 1971 et 2003 : aspects religieux, histoire des Juifs de France, antisémitisme, sionisme et Israël, biographies intellectuelles de grandes figures juives, communautés juives à l'étranger, essais, relations entre Juifs et chrétiens.

L'hommage rendu à sa mémoire, le 14 juin 2015, au MAHJ, sous le double patronage de la Fondation du Judaïsme Français et du Musée d'art et d'histoire du Judaïsme, visait à faire le point sur l'actualité et la portée de l'activité éditoriale de Roger Errera, durant 45 ans, et à apprécier la contribution de *Diaspora* à la connaissance du judaïsme et des Juifs.

Sommaire

9	Introduction
11	Roger Errera et la collection <i>Diaspora</i>
17	<i>Vichy et les Juifs</i> revisité
25	Vichy et les Juifs, 35 ans après
37	L'Église catholique et <i>Nostra Aetate</i> , point 4 (1965)
47	Le dialogue judéo-chrétien, une mutation révolutionnaire
53	<i>Diaspora</i> , une bibliothèque et une université
61	Un ensemble cohérent, une voix dérangeante
69	Annexe : La collection <i>Diaspora</i> , au 30 mars 2015
72	Liste des ouvrages parus dans <i>Diaspora</i>
79	Intervenants et comité d'organisation
81	Références

Les éléments entre crochets [...], dans plusieurs textes, ont été ajoutés par Irène Errera-Hoehstetter avec l'accord des auteurs.

Introduction

Je suis heureuse de vous accueillir aujourd'hui à l'occasion de cet après-midi de réflexion et d'hommage consacré à l'œuvre de Roger Errera, et tout particulièrement à la collection *Diaspora*. Ce programme qui a été élaboré par M^{me} Errera et quelques amis proches, nous, le musée, et son directeur, M. Paul Salmona, l'avons accueilli – je ne dirais pas avec plaisir, puisqu'il nous rappelait que Roger Errera n'est plus là – mais avec la conviction que c'était au musée qu'on pouvait le mieux rendre hommage à cette partie de son œuvre et de sa personnalité.

Cet après-midi a été organisé avec l'aide de la Fondation du Judaïsme Français. Nous collaborons régulièrement avec la Fondation et nous en tirons toujours profit. Je ne doute pas que cet après-midi encore, cette collaboration sera fructueuse et que notre réunion aura auprès de vous le succès qu'elle mérite.

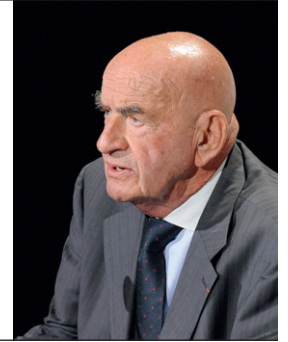
Je vais d'abord donner la parole à mon ami Jacques Lautman qui fait partie du trio d'organisateur avec Aristide Lévi et Pierre Saragoussi. Il va vous expliquer l'esprit dans lequel ils ont souhaité organiser cette rencontre.

Dominique Schnapper

Présidente du MAHJ

Jacques Lautman

Professeur émérite, Université d'Aix-Marseille



Roger Errera et la collection *Diaspora*

Peu après sa disparition au milieu du mois d'août dernier [2014], avec plusieurs des amis proches de Roger Errera, nous avons pensé que la trace forte de son action dans la vie relevait d'un rappel commémoratif public. Nous avons eu l'accord et l'appui d'Irène et de ses fils, Antoine et Vincent.

En pays bouddhiste *Theravada*, certains personnages, y compris des maîtres de la pensée, ont droit à une stèle placée devant un petit temple votif rappelant les titres et les mérites du défunt. Disons que la collection *Diaspora*, revisitée et interrogée aujourd'hui, sera le plus bel *analogon* de stèle que nous avons su imaginer pour notre ami.

À 35 ans, ce maître des requêtes au Conseil d'État a à son actif un livre tonique : *Les libertés à l'abandon*. Toute sa vie, il restera aussi déterminé que possible, dans diverses instances, sur ces questions dont il a la conviction que la culture politique française ne se soucie pas assez. En 1970, lui

qui, avec un prix de concours général, n'est tout de même pas un historien de profession et pas du tout expert en études talmudistes, a l'audace d'aller voir Robert Calmann, encore patron de la Maison Calmann-Lévy, pour lui proposer de lancer « une série d'essais de qualité, ni érudits ni partisans, sur tous les aspects de l'existence et de la culture juives ». Appuyé par Léon Poliakov et Manès Sperber, il emporte la décision.

Enfant, il avait connu, entre 1940 et 1944, comme bien des vieux ici aujourd'hui, ces tribulations, en Corrèze puis sur la Côte d'Azur de 1940 à fin 1942, ensuite dans le Massif central où, d'Éguzon à La Chaise-Dieu, au Chambon-sur-Lignon, à Chamberet et autres localités, le dévouement risqué de familles en rébellion contre Vichy a permis à beaucoup de Juifs et de résistants traqués d'échapper au pire. Roger, sa sœur, son frère et ses cousins demanderont à faire inscrire le fonctionnaire de police résistant qui les avait aidés et sauvés, à Brive, parmi les Justes entre les Nations.

Fils d'un journaliste oppositionnel de Salonique, arrivé en France avant 1920, Roger – et Gérard, son jeune frère qui accédera à la dignité d'Ambassadeur de France –, illustrent tous les deux l'efficacité des lycées et l'ouverture de la République sans discrimination. Roger était reconnaissant à son professeur de philosophie, Jacques Narbonne, jeune résistant, gaulliste pour toujours, de lui avoir définitivement donné cette grande confiance en lui dont il a su faire une force. C'était en 1951 au lycée Jacques-Decour.

Étudiant rapide, il est au Conseil d'État à 25 ans. C'est à cette époque, fin 1958, que lui et moi avons lié amitié, un soir, chez son camarade démissionnaire à la sortie de l'ENA, Christian Bourgois, dans un groupe de mendésistes du second ou du troisième cercle, ayant très majoritairement voté Non à la Constitution gaullienne et qui, deux ou trois ans plus tard, vont presque tous se retrouver au Club Jean Moulin et, pour quelques uns, dont Roger ne fut pas, dans la campagne avortée de Monsieur X = Defferre en 1965.

Errera a fait toute sa carrière en service ordinaire au Conseil, hormis trois années passées, une fois à l'université Harvard et deux fois à

Londres, à faire et enseigner du droit public comparé. Il n'est tenté ni par des postes d'autorité ni par l'envie d'un mandat au service de sa commune de résidence secondaire. Il protège sa liberté pour des engagements intellectuels et de conviction ; il est cependant amené à remplir des charges annexes, consommatrices de temps. Je n'en citerai que deux : la première est le Comité des droits de l'homme de l'ONU, à Genève, où il a siégé, de 1983 à 1986, comme expert français, et où, impuissant, il a vu de près la détermination et l'efficacité de l'OCI [Organisation de la Conférence Islamique] pour en faire une tribune de dénonciation des violations d'Israël seul ; la seconde a été, en fin de carrière, de 1998 à 2002, le mandat de représentant du Conseil d'État au Conseil supérieur de la magistrature. Il fut frappé par la place de l'irresponsabilité dans la culture corporatiste des magistrats de l'ordre judiciaire. Il décide d'écrire *Et ce sera justice... Le juge dans la cité*, publié un an avant sa mort, livre à la fois trop raisonnable aux yeux des utopistes et beaucoup trop dérangeant pour la culture ordinaire des magistrats de l'ordre judiciaire.

Jeune encore, il avait mis à profit ses années d'enseignement et de recherche à Harvard, puis à Londres, pour rencontrer les meilleurs spécialistes des droits publics anglais et américain. C'est ainsi qu'il a pu, des années plus tard, faire puis développer ce que personne n'avait fait avant lui au Palais-Royal, à savoir des relations régulières avec la Chambre des Lords au Royaume-Uni, la Cour suprême aux États-Unis et la Cour suprême en Israël. Il tient longtemps une chronique dans la grande revue anglaise *Public Law*, qui vient de lui consacrer un *obituary* (n° 2015-1). Sur un autre plan, il s'engage discrètement mais efficacement pour le camp de la liberté à Prague, dès 1969, et deviendra évidemment un des auteurs de la Constitution tchèque en 1991.

Venons-en à *Diaspora*. 32 livres entre 1971 et 2003 : le fait est massif. À l'évidence, l'entreprise exprime chez Roger Errera, qui n'avait aucune pratique religieuse, une très forte identité juive, probablement plus centrale que sa réserve naturelle ne lui permettait de l'exprimer. Il n'était pas sioniste ; il n'a jamais été tenté par l'*alya* et refusait d'admettre que la judéité d'Israël fût supérieure à celle de la Diaspora. Le peuple juif ayant survécu au nazisme, il pensait que c'était une raison de plus, si tant

est qu'il en soit besoin, de se donner le devoir d'entretenir la diffusion et la transmission de sa culture dans sa diversité.

Dans un entretien récent, M. Cohen-Seat, PDG de Calmann-Lévy entre 1984 et 2007, donnait un témoignage d'estime fort et précis, mentionnant les qualités des projets que Roger soumettait, sa ténacité devant les objections ; il lui faisait mérite d'avoir fait publier des grands textes étrangers mais trouvait la part des traductions un peu excessive et exprimait le regret qu'il n'ait pas suscité plus d'ouvrages français et d'actualité. Notre ami était un directeur de collection d'une acribie assez exceptionnelle. Il a eu plusieurs très bons traducteurs, notamment deux dames, Jacqueline Carnaud ici présente, et Sœur Marguerite Delmotte, très engagée dans le développement de l'œcuménisme ; et cependant, il revoyait lui-même et de près les traductions.

Au moins quatre ouvrages ont été commandés par lui, notamment *Vichy et les Juifs*. Roger avait déjà publié un Marrus [1972]. Dans un mail vibrant, Michael R. Marrus, ne pouvant être présent, rappelle l'origine de sa collaboration avec Robert O. Paxton et les interventions de Roger dans l'avancée du projet*. Actuellement, une nouvelle édition est en préparation pour laquelle Errera a travaillé jusqu'à ce que ses forces l'abandonnent. [Elle a été publiée en octobre 2015].

Le livre de Jean Dujardin est également le produit d'une commande, ainsi, bien sûr, que les préfaces du regretté Père Dupuy [1925-2014] aux deux Scholem de la collection, traduits alors que Scholem n'avait pas encore mondialement acquis l'aura qu'il a maintenant.

Je termine : nous avons retenu trois thèmes très présents dans la collection.

Le premier, qui touche à l'antisémitisme français paroxystique, s'imposait. Nombreux sont ici ceux qui se souviennent du soutien au moins implicite donné à la fable du bon et du mauvais Vichy qu'a été à Sciences Po Paris, en 1970, le Colloque Vichy 40-42 [*Le Gouvernement de Vichy - 1940-1942. Institutions et politiques*. Colloque F.N.S.P. , 6-7 mars 1970. Paris, Armand Colin, 1972].

Le dialogue judéo-chrétien était très important pour Roger. Il savait : bien plus qu'une affaire de théologiens de bonne volonté, c'est un creuset chauffé pour la pensée du religieux dans cette partie du monde où la spiritualité doit faire avec la rationalité des philosophes grecs et des savants modernes.

Enfin, vous aurez remarqué que la troisième séquence dit « mondes juifs » au pluriel. La collection comporte plusieurs titres qui nous sortent de l'Europe. La Diaspora est mondiale mais ses développements culturels se sont faits en interaction, voire en symbiose avec les sociétés dans lesquelles les Juifs vivaient et vivent ou non encore.

* « Please know, however, and let the audience know if appropriate, that Roger was with us every step of the way with our book, *Vichy et les Juifs*, that appeared in 1981. The book was Roger's idea, the bringing of Bob Paxton and me together was due to Roger's intervention, the assistance with documents and potential interviewees was through Roger's efforts, and seeing the book through to publication owed much to Roger's management of the editorial process. Even more than this, it was under Roger's constant encouragement and critical assistance that we worked together across two continents in the pre-email era. Do add my voice to the many who benefited from his knowledge, good judgment and generosity. »

Michael R. Marrus, professeur émérite, Université de Toronto, message à Irène Errera-Hoehstetter, 13 mai 2015.

Robert O. Paxton

Professeur émérite, Columbia University



Vichy et les Juifs revisité

Mon aventure avec Roger Errera commença en 1971. Le 2 juillet 1971, il m'a envoyé une lettre qui a retenu mon attention. Évoquant la série *Diaspora* qu'il avait fondée chez Calmann-Lévy peu avant, et dont les premiers titres allaient paraître au mois d'octobre suivant, il m'a proposé d'écrire un essai sur le régime de Vichy et les Juifs.

« Les bons livres sur Vichy, écrivit-il dans cette lettre, sont, en France, inexistants. »

Roger Errera ne me connaissait pas, mais il savait, par mes maîtres à Harvard, Stanley Hoffmann et Nicholas Wahl, que j'avais déjà écrit deux livres sur Vichy. Le deuxième, sous presse à New York au moment précis de l'invitation de Roger, allait paraître en France deux ans plus tard sous le titre *La France de Vichy*, aux éditions du Seuil. Roger n'avait donc pas pu lire ce livre-là. Mais il m'indiquait dans sa lettre qu'il avait bien lu mon

premier livre sur Vichy, ma thèse de doctorat sur l'armée de l'armistice, publiée aux États-Unis en 1966 (et traduite en français sous le titre *L'Armée de Vichy*, seulement 38 ans plus tard).

Il faut signaler qu'en 1971 mon premier livre sur Vichy était quasiment inconnu en France. S'il avait bien figuré sur une liste de « livres reçus » dans un numéro de la *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, aucune publication française n'en avait publié de recension, à ma connaissance, sauf huit lignes dans la *Revue française de science politique* (février 1967). Le livre était, après tout, en anglais. J'ai dû en offrir moi-même un exemplaire à la Bibliothèque nationale. Il est vrai que la bibliothèque de Sciences Po en a acheté un exemplaire – c'était, je crois, la seule bibliothèque en France à faire cela.

Roger Errera appartenait donc à un club extrêmement exclusif : le petit cercle très restreint de Français qui, à cette époque-là, connaissait mon premier livre, celui sur l'armée de Vichy. Je voyais immédiatement que j'avais affaire à quelqu'un d'une curiosité et d'une énergie intellectuelle hors du commun, quelqu'un qui lisait tout, en plusieurs langues. Cette première impression positive n'a jamais été démentie par la suite.

Je dois dire que j'ai hésité devant l'invitation de Roger. Je n'avais pas envisagé de tourner mon attention dans cette direction-là. Je viens d'une famille protestante américaine qui, établie en Virginie depuis le début du dix-septième siècle, n'avait jamais eu le moindre contact avec le monde du judaïsme. Je pensais plutôt orienter mes recherches ultérieures sur Vichy vers le monde des affaires et la collaboration économique.

Ce qui m'a persuadé d'accepter l'invitation de Roger Errera, au-delà de l'intérêt intrinsèque du sujet, était que je soupçonnais à ce moment-là que mon deuxième livre sur Vichy allait suivre en France le même chemin vers l'oubli que le premier. Roger m'offrait en effet un moyen garanti de m'exprimer sur la France de Vichy face au public français. De plus, sa façon de présenter le sujet m'attirait. Il cherchait quelqu'un qui savait exploiter les archives allemandes, dont il comprenait bien l'importance. Nous étions entièrement d'accord sur ce point.

Voici comment, en juillet 1971, il envisageait mon carnet de route : « Parts respectives de Vichy et des Allemands dans l'élaboration des lois raciales ; collaboration aux mesures de persécution et de déportation – attitude des différents responsables à cet égard ; bilan final. Autant d'aspects qui attendent toujours leur historien. » Le livre qui est né de notre collaboration a bien correspondu à cette perspective initiale.

Je ne peux pas vous dire que la préparation du livre a suivi un chemin droit et sans heurts. Elle a été plutôt compliquée par des diversions et des interruptions. D'abord, j'étais obligé de terminer un autre projet, déjà en chantier. Je m'étais engagé à écrire un manuel pour les étudiants universitaires américains sur l'histoire de toute l'Europe au vingtième siècle. Ce projet a pris plus de temps que prévu. Une fois *Europe in the Twentieth Century* (L'Europe au vingtième siècle) sorti, en 1975, j'étais prêt à commencer *Vichy et les Juifs*.

Notre collaboration a été intense et fructueuse. D'abord, Roger a fait ouvrir, par les bons offices de Jean-Claude Casanova, une partie importante des archives de l'État français. Cette dérogation a rencontré quelques résistances. Un des présidents de la salle de lecture aux Archives nationales, la vieille salle de lecture sur la rue des Franc-Bourgeois, refusait systématiquement d'honorer la lettre d'autorisation très officielle de M. le Directeur des Archives nationales. J'ai oublié le nom de l'archiviste en question (le docteur Freud dirait que je l'ai refoulé). Avant d'entrer dans la salle de lecture, donc, je regardais par la vitre de la porte à double battant pour voir qui présidait la salle ce jour-là. Si c'était mon adversaire, je n'y entrais pas. Je faisais demi-tour et partais passer la journée à la Bibliothèque nationale. J'ajoute que beaucoup d'archivistes et de bibliothécaires français, en dehors de ce monsieur trop frileux, m'ont très aimablement aidé.

Roger était pleinement engagé dans cette entreprise. J'ai pu mesurer l'intensité de son engagement par le flot de lettres, de livres, et de communications diverses qui sont arrivés chez nous à New York. Nous partagions le même but : celui de produire un livre qui serait irréfutable par le sérieux de sa documentation et par la force de sa démonstration.

Nous voulions montrer la vérité de chaque phrase par une référence aux sources de l'époque. Pour mon premier livre sur Vichy, sur l'armée de l'Armistice, j'avais interviewé une trentaine de généraux et de colonels, à commencer par le général Weygand lui-même. J'ai même interviewé Xavier Vallat, mais au sujet de la Légion française des combattants, et non pas au sujet du Commissariat général aux questions juives. Mais peu à peu j'ai appris que les souvenirs sont moins dignes de foi que les archives, surtout quand le sujet est brûlant. Non pas forcément que les témoins mentent, même si cela peut arriver. Le nœud du problème est ailleurs : la situation et les mentalités ont évolué au point où les témoins deviennent presque incapables de reconstituer le passé de façon authentique. Ainsi, pour préparer le deuxième livre, *La France de Vichy*, j'ai fait peu d'interviews. Pour le troisième, *Vichy et les Juifs*, Roger pensait comme moi qu'il ne valait pas la peine de parler aux responsables. On aurait pu parler aux victimes à l'infini, mais notre sujet n'était pas les Juifs sous Vichy mais la politique du gouvernement et de l'administration de Vichy envers les Juifs.

Mon travail a pris rapidement un retard considérable. Mais Roger, qui ne cachait pas son souhait de terminer rapidement notre projet, n'a jamais perdu sa courtoisie habituelle. De mon côté, pourtant, j'étais de plus en plus découragé par la lourdeur de la tâche et par le caractère sordide de cette histoire. Le moment est arrivé en 1976 quand j'ai annoncé à Roger que je voulais abandonner le projet. Roger a fait appel à tous ses talents de magistrat et de diplomate pour trouver une solution. Finalement, nous avons invité Michael Marrus, un jeune historien canadien, à devenir co-auteur. Marrus avait écrit un des premiers livres publiés par Roger dans la série *Diaspora : Les Juifs de France à l'époque de l'affaire Dreyfus. L'assimilation à l'épreuve* [1972]. Marrus et moi, nous nous connaissions déjà. Marrus était doctorant à l'Université de Californie à Berkeley au moment même où j'y arrivais comme assistant. Marrus a accepté notre invitation. Le livre devient donc le Marrus et Paxton. C'est une tâche ingrate d'écrire un livre à deux, mais je peux affirmer que, Michael et moi, sommes toujours amis.

Le livre est sorti, en 1981, à la fois en France et aux États-Unis. Il n'a pas soulevé la même polémique en France que mon livre précédent, *La*

France de Vichy, qui était sorti huit ans plus tôt. Grâce à notre détermination à tout documenter solidement, il était difficile de nier nos conclusions. Nos adversaires prétendaient – et prétendent toujours – que notre travail donne une image trop noire de la réalité, mais ils ne sont pas parvenus à trouver des erreurs de fait vraiment conséquentes.

Notre première conclusion, à savoir que les premières lois raciales de Vichy ne devaient rien aux pressions directes allemandes, est généralement acceptée aujourd'hui. Il reste difficile pourtant de persuader le lecteur moyen, encore à présent, que les Allemands ne désiraient pas, en 1940, une France « Judenrein ». Au contraire, ils voulaient faire de la zone non-occupée un dépotoir pour leurs propres Juifs. La politique allemande concernant la situation des Juifs en France était donc en 1940 le contraire de celle de Vichy. Au moment même où le maréchal Pétain serrait la main de Hitler dans la petite gare de Montoire-sur-le-Loir, en octobre 1940, les autorités locales de la Rhénanie envoyaient plus de 6 000 Juifs allemands en zone libre dans des wagons de chemin de fer scellés, au grand dam des autorités de Vichy. Les gouvernements successifs de la Troisième République avaient cherché depuis la fin des années 1930 à se débarrasser du trop-plein des réfugiés espagnols et juifs, et le désastre de 1940 avait rendu ce désir encore plus vif. Ceci aide à expliquer pourquoi Vichy a accepté avec tant d'allégresse de participer au transfert des Juifs allemands en 1942, quand les dirigeants nazis ont remplacé leur politique d'expulsion par une politique de récupération des Juifs afin de les exterminer.

Notre deuxième conclusion, à savoir que les mesures antisémites de Vichy ont été appliquées avec rigueur jusqu'au dernier moment, a été validée par toute une suite d'ouvrages scientifiques qui ont été publiés depuis.

Notre troisième conclusion a concerné l'opinion publique. Selon les rapports des préfets, le public français a souvent accueilli les premières mesures de discrimination et d'exclusion de Vichy avec indifférence, parfois avec approbation. Ceux qui cherchent à réfuter ce point sont obligés de croire que les préfets et aussi les services d'écoutes ont falsifié leurs rapports au Ministre de l'Intérieur. Puis l'opinion a connu un revi-

rement frappant : le public français a été révolté par les arrestations de masse et les séparations de familles qui ont accompagné les déportations qui commencèrent au mois de mars 1942. À partir de l'été 1942, des actions de sauvetage se sont répandues en France, suivant un développement que nous n'avons peut-être pas suffisamment souligné dans notre livre. Au dernier moment, pour combler cette lacune, nous avons dédié *Vichy et les Juifs* aux « Français qui, entre 1940 et 1944, ont aidé les Juifs persécutés en France ».

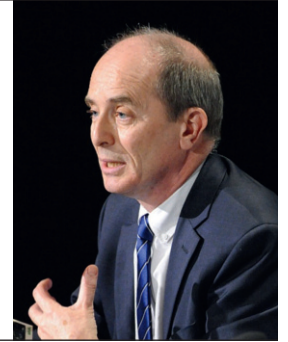
Le sort des Juifs en France sous l'occupation allemande reste encore aujourd'hui un sujet brûlant. Une certaine vedette de la télévision française a écrit l'année dernière [2014] que c'est moi qui ai appris aux Français à se détester. Deux livres récents affirment que Vichy a essayé depuis le début de sauver les Juifs de nationalité française. Il est facile de montrer que cet effort n'a commencé qu'à l'été 1942, et qu'il n'a eu qu'une portée restreinte. Un grand livre récent sur le sauvetage des Juifs pendant l'Occupation pose de nouveau la question : pourquoi tant de Juifs ont-ils survécu en France ? Selon ce livre, un sursaut de la sympathie envers les Juifs, devenue presque universelle en 1942, explique ce résultat relativement positif. Mais ne doit-on pas plutôt poser la question dans l'autre sens ? Pourquoi, étant donné les opportunités de sauvetage multiples en France, tant de Juifs y ont-ils péri ? Le sujet reste d'une grande actualité dans les débats d'aujourd'hui.

Je suis en train de préparer une nouvelle édition de *Vichy et les Juifs* [publiée en octobre 2015]. La quantité et la qualité des travaux scientifiques parus pendant les trois dernières décennies rendent cette tâche obligatoire. Nous croyons, Marrus et moi, que tous ces nouveaux ouvrages n'ont pas renversé nos conclusions principales. Les nouveaux travaux les renforcent plutôt : le manque de moyens du côté allemand rendant indispensable l'aide de l'administration française ; le rôle majeur de l'administration traditionnelle, et pas seulement le Commissariat général aux questions juives, dans l'application des mesures de discrimination contre les Juifs ; l'effort pour remplacer les mesures antisémites allemandes en zone occupée par des mesures françaises s'appliquant à toute la France.

Roger a soutenu avec enthousiasme le projet d'une deuxième édition de *Vichy et les Juifs*. Comme autrefois, les messages commençaient à pleuvoir à New York, prenant cette fois une forme électronique. Mais, hélas, il n'a pas pu voir le résultat. Je le remercie encore aujourd'hui pour son inspiration initiale, pour son enthousiasme incessant, pour ses sages conseils, et pour son amitié.

Marc Olivier Baruch

Directeur d'études à l'EHESS



Vichy et les Juifs, 35 ans après

Ai-je besoin de vous dire, Mesdames et Messieurs, chers amis, combien je suis ému, et reconnaissant à ses organisateurs, d'être associé à l'hommage que nous rendons aujourd'hui à Roger Errera autour de la collection *Diaspora* ?

Roger Errera, ce fut d'abord pour moi un nom, le nom de l'auteur du livre *Les libertés à l'abandon*, publié dans l'extraordinaire – et disparue, hélas ! – collection de poche « Politique », aux éditions du Seuil. Venant du juriste impeccable qu'était Roger Errera, combien était salutaire cette critique précise et argumentée des menaces sur les libertés publiques qu'avaient connues la France du général de Gaulle – la première édition de l'ouvrage date de 1968 – puis celle de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing. L'exemplaire en ma possession date de 1975, je l'ai acquis à l'époque, peu de temps donc après avoir acheté le livre de Robert Paxton, *La France de Vichy*, publié en français en 1973. Comment

aurais-je pu penser que, quelque quarante ans plus tard, je me trouverais aux côtés de Robert Paxton pour saluer la mémoire de Roger Errera ?

Parce que Roger Errera a finalement peu écrit, et que c'est à travers son activité d'éditeur que nous retrouverons aujourd'hui le citoyen engagé qu'il fut, je voudrais vous lire quelques très belles lignes de ce livre pensé sans doute dès le milieu des années 1960, il y a donc un demi-siècle. Elles concernent une des populations les plus discriminées de nos sociétés, les Roms – déjà ! :

« Nos sociétés, quel que soit par ailleurs leur degré d'« évolution », éprouvent encore du mal à admettre pleinement un *autre* aussi autre que, ici, le nomade, et l'entourent, obscurément, d'un mélange de crainte, d'ignorance et de refus buté de la singularité [...] qui, au nom de l'« ordre public » et de la « défense de la société », conduit progressivement à regarder une collectivité comme n'appartenant pas à la même humanité. »¹

Après que Robert Paxton nous a rappelé la genèse, et donc le besoin de ce grand livre qu'est *Vichy et les Juifs*, je voudrais tenter de vous proposer une lecture historiographique de ce sujet « Vichy et les Juifs », sans italiques cette fois. Autrement dit, comment ce livre, et à travers lui la question historique – pas seulement historique, mais politique, juridique, morale aussi – qu'il entend traiter, se sont inscrits, se sont intriqués dans l'histoire de la société française au cours de ces trois décennies.

Pour cela, il nous faut remonter dans le temps, avant même la commande du livre à ses auteurs par Roger Errera. J'ai en tête ce grand moment de télévision² que les téléspectateurs de juillet 1974 ont pu voir sur une chaîne de service public : l'entretien accordé à Roger Errera, en octobre 1973, par Hannah Arendt, entretien que son auteur, dans l'hommage qu'il rendit à Hannah Arendt au moment de sa mort, décrivait en ces termes :

« Le portrait télévisé que le service de la recherche de l'ORTF [lui] a consacré a révélé [...] un être exceptionnel, chez qui une pensée impé-

rieuse était tempérée par l'ironie et l'inquiétude. Ceux qui ont eu le privilège d'être reçus dans l'appartement de Riverside Drive où elle vivait à New-York ne pourront oublier la chaleur et la générosité de l'accueil, l'humour et le rire rarement absents, l'intérêt et le respect portés aux êtres. »³

Roger Errera connaissait bien l'œuvre d'Hannah Arendt pour avoir écrit dans *L'Arche*, en 1966, un long article sur le livre, si mal reçu, qu'elle avait tiré de sa présence au procès d'Eichmann et dont les éditions Gallimard venaient de publier la traduction française (*Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*). Il sera, sinon le premier, du moins un des premiers éditeurs d'Arendt en français en publiant, dans la collection *Diaspora* précisément, la partie des *Origines du totalitarisme* consacrée à l'antisémitisme.

–

Entre la commande du livre *Vichy et les Juifs* – dont Robert Paxton vient de nous indiquer qu'elle remonte à 1971 – et sa parution en 1981 se situe un épisode très important de l'histoire de la relation de la France à l'antisémitisme de Vichy, l'affaire Darquier de Pellepoix. À la fin d'octobre 1978, un journaliste de *L'Express* publie la teneur du long entretien qu'il a eu avec le deuxième commissaire général aux questions juives de Vichy, Louis Darquier de Pellepoix, à Madrid, où ce dernier vit en toute sérénité. Ce sinistre individu, toujours antisémite et sans doute aussi toujours nazi dans l'âme, y affirme – vous connaissez tous la phrase – qu'« à Auschwitz, on n'a gazé que des poux », phrase provocatrice que l'hebdomadaire choisit comme titre de l'entrevue.

Le tollé est évidemment immense, conduisant à poser la question, qui ne sera résolue que douze ans plus tard par la loi Gayssot, du moyen d'interdire de tels propos. Dans *La Croix*, où il écrit régulièrement, Roger Errera publie le 7 novembre 1978 un commentaire de cette affaire, sous le titre « La mémoire et la décence ». Je souhaiterais lire trois phrases extraites de cet article, que vous trouverez sur le site rogererrera.fr, consacré à Roger Errera et à ses travaux :

« Il faut élever le débat. Aucune collectivité n'aime se voir rappeler un passé criminel ou tout simplement lâche. Il incombe aux pouvoirs publics de faire ici œuvre d'information et de pédagogie. Pourquoi aucun ministre français, parlant en France à des Français, n'a-t-il pu, n'a-t-il voulu trouver les accents et l'inspiration de l'émouvante allocution prononcée par Valéry Giscard d'Estaing à Auschwitz, le 18 juin 1975 ? »

À cause de la controverse, dont il sera question plus loin, née du refus de François Mitterrand de prendre la parole le jour où fut commémoré le cinquantenaire de la rafle du Vel d'hiv, et de la réparation de cet acte de dénégarion, trois ans plus tard, par Jacques Chirac, on a peu retenu ce discours de juin 1975, qui commençait en ces termes : « Devant nous s'étend une des cicatrices les plus cruelles infligées à la civilisation des hommes ; ici, dans cette calme campagne polonaise, la barque de l'humanité a sombré », et dont la fin mérite d'être citée :

« J'ai scrupule à parler ici. Cette terre, cet air ne sont pas à nous. Ils sont à ceux qui les ont foulés, respirés, aux limites de la détresse humaine, et pour lesquels une seule herbe, une seule brise devaient paraître le paradis. L'immensité de leur souffrance me donne la certitude de leur survie. Dans cette rencontre, il me semble qu'ils parlent plus fort que nous. Ils n'ont parcouru ce chemin que dans un seul sens, de l'entrée du camp vers le four crématoire. Nous qui disposons de tous les biens dont un seul les aurait comblés, la force, la liberté, la présence des êtres chers ; nous qui allons sortir de cette nuit pour retrouver l'éclat du printemps polonais, faisons qu'au moment des passages difficiles et des décisions essentielles, nous sachions répondre à la lancinante interrogation qui monte des baraques vides d'Auschwitz, et des millions de leurs voix mortes. »

Pour que de tels mots fussent dits en France, et plus encore pour que la responsabilité de la France – de l'État français, des institutions françaises, des élites françaises – dans ce crime contre l'humanité fût reconnue, il allait falloir longtemps, plus longtemps sans doute que ne pouvait l'imaginer, en 1978 ou en 1981, Roger Errera. Dans le même article de 1978, ce dernier interpelle un autre groupe – auquel je me

trouve désormais appartenir –, celui des historiens de métier : « Les historiens pourraient également faire leur examen de conscience. C'est à un Américain que l'on doit à ce jour le meilleur ouvrage d'ensemble sur Vichy. Est-ce un hasard ? » Ne négligeons pas non plus, hier comme aujourd'hui, l'avertissement qui termine l'article : « L'amnésie et l'oubli ne naissent pas d'eux-mêmes, ils ne se propagent pas dans le vide. Le courage politique ne se partage pas non plus. »

On lit clairement la logique qui a poussé le directeur de *Diaspora* à commander puis à suivre l'écriture d'un ouvrage capable de dire enfin ce que furent le rôle et la responsabilité de Vichy vis-à-vis des Juifs présents en France, directement dans leur mise au ban de la société, par complicité dans leur mise à mort. Ce sera, sous la plume de Michael Marrus et Robert Paxton, *Vichy et les Juifs*, publié en 1981 et dont une nouvelle édition revue par Robert Paxton est annoncée pour l'automne prochain [2015]. Le cœur de mon propos d'aujourd'hui va consister à rappeler quelles nouvelles sources, quelles nouvelles approches, quels nouveaux regards la société française a pu porter sur « Vichy et les Juifs », autrement dit ce qui a changé dans la connaissance et le regard que les institutions publiques et privées – à savoir les chercheurs, les archivistes, les éditeurs, mais aussi et peut-être surtout l'État – portent sur l'antisémitisme d'État et la collaboration.

Commençons par les archives, en faisant part de deux constatations, qui vont en sens inverse : la première est qu'il me semble que les archives, de manière paradoxale, sont moins ouvertes aujourd'hui qu'elles ne l'étaient au début des années 1990, lorsque j'ai commencé mes travaux sur l'administration durant le régime de Vichy. Cette frilosité trouve sans doute ses raisons dans l'offensive menée depuis une dizaine d'années par toute une fraction de l'échiquier politique – et hélas aussi par certains historiens – contre ce qui serait une focalisation sur les périodes sombres de l'histoire, entraînant masochisme collectif et repentance morbide.

Du coup, des archives qui étaient d'accès facile il y a une vingtaine d'années – pour mon travail de thèse, il m'avait fallu demander trois cents dérogations d'accès à des cartons d'archives, sur lesquelles seule-

ment trois m'avaient été refusées – sont aujourd'hui plus verrouillées, alors même que la législation est censée avoir évolué de manière favorable à l'ouverture des archives. Une pétition vient ainsi de circuler dans les milieux de la recherche historique, à l'initiative d'une historienne et d'un historien, Sophie Cœuré et Gilles Morin, pour que les pouvoirs publics réagissent à cette situation : des assurances ont été données aux plus hauts niveaux de l'État qu'une circulaire du Premier ministre viendrait avant la fin de l'année [2015] mettre un terme à ce blocage.

Mais d'un autre côté – et c'est là aussi une forme de surprise – on ne cesse de trouver des sources nouvelles. Certaines sont spectaculaires, tel ce brouillon du premier statut des Juifs corrigé de la main même du maréchal Pétain, exhumé par Serge Klarsfeld à l'automne 2010, pratiquement à la date du soixante-dixième anniversaire de la promulgation de ce statut.

Il s'agit là d'archives publiques, mais de nombreuses sources privées existent encore qui attendent d'être connues. Il m'est ainsi arrivé à plusieurs reprises que descendants ou affiliés d'anciens hauts fonctionnaires de Vichy, notamment des préfets, me contactent pour m'indiquer qu'ils étaient en possession de documents divers, papiers ou mémoires, dont ils aimeraient qu'ils puissent être rendus publics. Trop souvent, ils y mettaient, explicitement ou implicitement, une condition : que ces versements contribuent à redorer le blason de l'intéressé, condition le plus souvent impossible à réaliser...

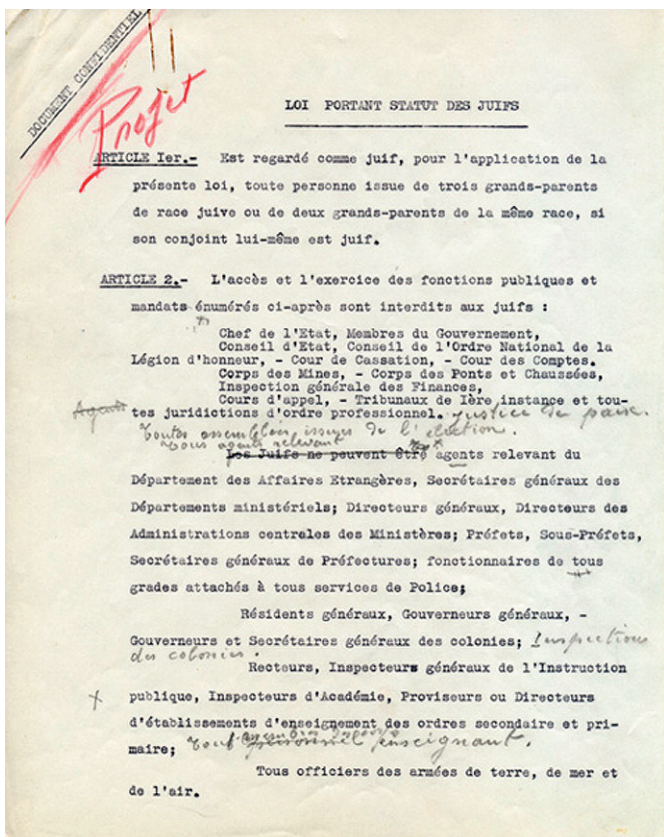
On ne peut, dans ces conditions, que se féliciter des tentatives qui ont abouti. Je pense notamment à un ouvrage essentiel, dont je crains qu'il ne soit désormais épuisé : les mémoires de Joseph Barthélemy, Garde des sceaux entre janvier 1941 et mars 1943, publiées en 1990 par les éditions Pygmalion et qui sont une mine d'informations sur le fonctionnement et l'état d'esprit des cercles de pouvoir de l'État français. Au cours de la même décennie, les éditeurs publièrent de nombreux et importants témoignages sur la période : ainsi des *Carnets* du pasteur Marc Bœgner, président de la Fédération protestante de France (Fayard, 1992), ou des souvenirs croisés de François Bloch-Lainé et Claude

Gruson sur la manière dont ils avaient traversé, comme jeunes inspecteurs des finances, la période de l'Occupation au sein des administrations financières françaises (*Hauts fonctionnaires sous l'Occupation*, éditions Odile Jacob, 1996⁴). Et, plus récemment, le journal des années de guerre de Romain Rolland (*Journal de Vézelay 1938-44*, éditions de Bartillat, 2012) ou, cette année, grâce aux efforts de Pascal Fouché et Pascale Froment, le journal de guerre de l'avocat Maurice Garçon, co-édité par Fayard et Les Belles-Lettres.

Les éditeurs et les archivistes ont ainsi fait leur métier. Les chercheurs tentent également de faire le leur. La moisson est impressionnante – même s'il faut constater que de moins en moins d'étudiants sont aujourd'hui tentés de travailler sur cette période – et vous connaissez sans doute les ouvrages publiés à partir des travaux universitaires de Renée Poznanski, Laurent Joly, Anne Simonin, Jean-Marc Dreyfus, Gisèle Sapiro, Tal Bruttman, et tant d'autres – dont votre serviteur. Peut-être connaissez-vous moins le travail du juriste Philippe Fabre, *Le Conseil d'État et Vichy : le contentieux de l'antisémitisme*, publié en 2001 par les Presses de la Sorbonne, étude fouillée de la question, qui n'a pu qu'intéresser Roger Errera. Une anecdote à ce sujet : j'avais lu ce livre avec intérêt, et comme à l'époque il m'arrivait de tenir une rubrique dans *Le Monde des livres*, je la consacrai à cet ouvrage. Il ne s'agissait que d'un huitième de page, mais je n'en reçus pas moins un mot d'autant plus chaleureux de l'auteur que, m'écrivait-il, aucune revue juridique n'avait accepté de rendre compte de son travail.

Mais que les archivistes et les chercheurs fissent leur travail, c'était après tout dans l'ordre des choses. La grande nouveauté depuis la décennie 1990, et pour être plus précis à partir de la seconde moitié de la décennie 1990, ce fut l'implication des institutions publiques dans le travail – qui est à la fois de savoir et de prise de conscience – de recherche sur leur attitude sous le régime de Vichy.

Le moment-clé fut, bien entendu, celui du discours prononcé par Jacques Chirac, le 16 juillet 1995, sur le site de l'ancien Vélodrome d'hiver, discours que nous avons tous en mémoire. L'impulsion politique

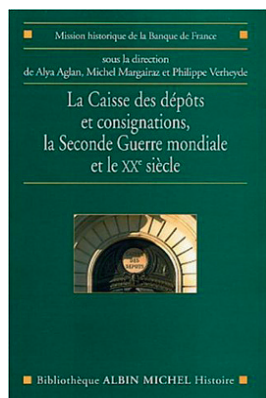
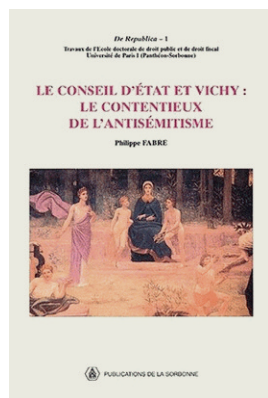


était enfin donnée, après tant d'années de blocage, qui allait notamment permettre l'impressionnant travail de la mission d'étude, présidée par Jean Mattéoli, sur les spoliations des Juifs de France pendant l'Occupation. Mise en place par le gouvernement d'Alain Juppé au début de 1997, confirmée par son successeur Lionel Jospin dès l'alternance politique du printemps suivant, elle rendit en 2000 plusieurs rapports, qui continuent à faire autorité.

La mission Mattéoli avait pour cela bénéficié du plein soutien de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui se trouvait en première ligne dans la mesure où elle avait été le réceptacle du produit des spoliations de biens appartenant à ceux que le régime de Vichy et les nazis regardaient comme juifs. Bénéficiant du plein appui de son directeur général Philippe Lagayette, Pierre Saragoussi, que j'ai plaisir à saluer dans cette salle, fut la cheville ouvrière de ce travail de réparation, pour lequel la CDC, à la différence d'autres institutions, décida que tous les moyens seraient mis en œuvre afin que la vérité soit connue, y compris si elle n'était pas belle. Et, évidemment, elle ne l'était pas...

C'est là que j'ai, pour la première fois, croisé Roger Errera, au sein du comité historique que présidait l'historien René Rémond, aux côtés de collègues universitaires et d'un haut fonctionnaire issu du ministère des Finances, Pierre Cortesse. Pour valoriser les travaux de ce comité se tint à l'automne 2001 un colloque bénéficiant du plein appui de la CDC - colloque dont on m'a demandé de rappeler les principales conclusions lorsque sera célébré, au printemps 2016, le bicentenaire de la Caisse des dépôts et consignations.

Une dizaine d'années plus tard, sous l'impulsion de son vice-président Jean-Marc Sauvé, le Conseil d'État décida, lui aussi, de revenir, avec plus de précision qu'on avait pu le faire lors de la commémoration officielle du bicentenaire de l'institution en 1999, sur la période durant laquelle la France et bien d'autres pays européens avec elle eurent à subir des régimes dictatoriaux. Co-organisé par le Conseil d'État et l'École des hautes études en sciences sociales, un colloque s'est tenu au début de 2013 sous le titre « Faire des choix ? Les fonctionnaires dans l'Europe des



dictatures, 1933-1948 ». Il s'agissait de comprendre comment les institutions d'État et ceux qui les peuplaient, les fonctionnaires, ont réagi, ont su s'adapter, faire le gros dos ou refuser – tout l'éventail existait – face à ces situations de dictature. Dès qu'à la fin de 2010, nous avons commencé, avec le président Sauv ,   travailler sur ce colloque, le nom de Roger Errera s' tait d'embl e impos  pour en pr sider une des sessions; il avait  t  assidu aux s ances de travail qui avaient suivi, jusqu'  ce jour de No l 2012 o  je re us ce bref message  lectronique :

« Cher Monsieur et ami, pour des raisons ind pendantes de ma volont , je ne pourrai assurer la pr sidence de la session du colloque, pr vue le 22 f vrier, ni assister au colloque comme je l'esp rais. Je le regrette tr s vivement, vu mon int r t pour le sujet et la qualit  du programme, et vous prie d'excuser ce contretemps. Amicalement   vous. »

Je n'ai pas revu Roger Errera ensuite.

–

Int ressons-nous, pour conclure, au regard que la soci t  fran aise a pu porter sur son pass  r cent, celui de la Seconde Guerre mondiale. La d cennie cruciale, nous l'avons d j   voqu e, est la d cennie 1990. Elle commence, pour ce qui nous concerne, avec le vote en juillet 1990 du dispositif l gislatif p nalisant l'expression n gationniste, plus connu sous le nom du d put  communiste   l'origine de ce texte, Jean-Claude Gayssot. Soulignons d'embl e qu'un projet similaire avait  t  pr par  par le gouvernement pr c dent, dirig  par Jacques Chirac, de sorte que, si ce gouvernement l'avait propos    sa majorit  avant l' lection pr sidentielle de 1988, le texte aujourd'hui connu sous le nom de loi Gayssot aurait pu s'appeler loi Pasqua ou loi Chalandon.   la diff rence de ce qui s' tait pass  en 1972, lorsque la loi de 1881 sur la presse avait d j   t  amend e,   l'unanimit  des groupes politiques, pour faire de l'expression raciste un d lit p nal, les d bats de 1990 furent p niblement pol miques.

Dans les derni res ann es de la m me d cennie –   un moment o  Fran ois Mitterrand n'est plus pr sident de la R publique – peut enfin

commencer   Bordeaux le proc s de Maurice Papon. Nous sommes alors   l'automne 1997 ; rappelons que l'information qui fut   la base de l'instruction judiciaire avait  t  publi e dans *Le Canard encha n * entre les deux tours de l' lection pr sidentielle de 1981. Cette p riode est  galement celle o  l' glise catholique adopte un texte important, la D claration de repentance des  v ques de France, lue par l' v que de Saint-Denis – dioc se sur le territoire duquel se trouve Drancy – le 30 septembre 1997.

Ce qui semblait constituer ainsi des acquis non susceptibles de retour en arri re se voit pourtant comme remis en cause aujourd'hui, sous le double effet d'une  cole historiographique qui consid re que la France consacre trop d' nergie   se rem morer les pages sombres de son pass  et de mouvements d'opinion, clairement antis mites, n s sous la houlette du Front national et aujourd'hui r cup r s par des pol mistes tels que Dieudonn  ou Alain Soral. J'ai tent , sans gu re de succ s, de faire partager mon analyse de cette troublante concomitance dans un ouvrage publi  il y a vingtaine de mois sous le titre *Des lois indignes ? Les historiens, la politique et le droit* (Tallandier, 2013), je ne vais pas aujourd'hui vous en infliger le r sum .

Il nous faut pourtant garder l'espoir. L'espoir qu'au nom d'une pseudo-r conciliation nationale le centenaire de la bataille de Verdun ne conduise pas au transfert des cendres de P tain   Douaumont, l'espoir qu'un gouvernement d'extr me-droite qui pourrait  tre issu d' lections prochaines ne choisisse pas, symboliquement, de faire de l'abrogation de la loi Gayssot sa premi re mesure l gislative – rappelons que la toute premi re loi de Vichy d cide l'abrogation du d cret Cr mieux de 1870 accordant la citoyennet  fran aise aux Juifs d'Alg rie –, l'espoir enfin que les  crits, aujourd'hui si populaires, du publiciste  ric Zemmour – si proches par leur teneur de cette r habilitation de Vichy que tentaient, d s la fin de la Seconde Guerre mondiale, ceux que le g n ral de Gaulle qualifiera dans ses *M moires de guerre* d'« amants inconsolables de la d faite et de la collaboration » – tomberont dans l'oubli.

–

Dans *Le Monde* du 8 décembre 1975 rendant hommage à Hannah Arendt, disparue quelques jours plus tôt, Roger Errera écrivait :

« Hannah Arendt n'a cessé de nous parler de la liberté, de nous rappeler ses fondements et son prix contre tout ce qui la menace aujourd'hui, parmi nous, partout. Elle aimait citer ces mots de René Char : "Notre héritage n'est précédé d'aucun testament." Appauvris par sa mort, saurons-nous rester fidèles à ce legs ? »

À notre tour, quarante ans plus tard, alors que ces mots reprennent tout leur poids et toute leur force d'inquiétude, alors que vient de disparaître Roger Errera, de lancer à ces deux pionniers du penser-juste :

« Hannah Arendt, Roger Errera, revenez, ils sont devenus fous ! »



1. Roger Errera, *Les libertés à l'abandon*, Seuil, collection « Politique », 1968, p. 166. L'italique est dans le texte.

2. Désormais disponible sur le site *YouTube*, www.youtube.com/watch?v=cK3TMi9GqWE

3. Roger Errera, « Une éthique de la liberté », *Le Monde*, 8 décembre 1975.

4. François Bloch-Lainé m'a indiqué que ce titre avait été préféré par l'éditrice à celui qu'il avait proposé : *Essai sur la grisaille de la France coupable*.

Père Jean Dujardin

de l'Oratoire



L'Église catholique et *Nostra Aetate*, point 4 (1965)

Je vous remercie, Madame. Vous avez évoqué le père Bernard Dupuy [1925-2014], avec lequel j'ai beaucoup collaboré à la rédaction de la Déclaration de repentance des évêques de France, le 30 septembre 1997, à Drancy. Je veux aussi évoquer le père Pierre Dabosville [1907-1976], qui a été, pendant dix-huit ans, aumônier des universitaires catholiques de l'enseignement public et que j'ai eu comme Supérieur pendant de nombreuses années. Voilà. Je vais pouvoir leur rendre un hommage à tous les deux.

Il n'est pas aisé d'apprécier ce qui s'est passé au cours des cinquante dernières années dans les relations entre Juifs et chrétiens. Il y a eu des siècles d'opposition de l'Église à l'égard du judaïsme. Cinquante ans d'un renouveau, c'est peu quand on y réfléchit et il faudra sans doute attendre beaucoup de temps pour qu'on en mesure toute la portée. Il faut surtout nous rappeler d'où nous venons.

La pensée la plus courante sur le peuple juif, jusqu'au concile Vatican II [concile œcuménique, 1962-1965], acceptait comme une vérité quasi-indéniable et indiscutable le rejet du peuple juif par Dieu et le transfert de sa mission au christianisme. C'est la fameuse théologie qu'on appelait la théologie de la substitution. Le judaïsme dès lors était devenu pour les chrétiens incompréhensible, j'oserais dire anormal, et l'existence juive coupable. C'est dans le monde chrétien qu'est apparue l'expression d'accusation la plus grave à l'égard du peuple juif, celle d'être un peuple déicide. Tout espoir d'une restauration sur la terre d'Israël était impensable et illusoire. Si l'on lit des textes – de Rome notamment –, des années d'après la Première Guerre mondiale, on s'aperçoit que c'est absolument inimaginable. Dans cette perspective, la mission des chrétiens était simple : ils devaient travailler à la conversion du peuple juif. Aussi voudrais-je que nous réfléchissions maintenant sur la portée du changement qui s'est opéré depuis le concile Vatican II.

Nous savons le rôle que le pape Jean XXIII [1881-1963] y a joué. Non qu'il ait été ouvert d'emblée au dialogue entre Juifs et chrétiens. Mais, durant son expérience de nonce apostolique en Europe centrale et orientale [en tant que délégué apostolique en Turquie et en Grèce, de 1934 à 1944], il avait vu de près les persécutions nazies et avait aidé à plusieurs reprises à sauver des vies humaines. Il avait fait cela par un humanisme ou une humanité très profonde, ce qui n'a jamais été étonnant de sa part. Mais on peut se poser la question suivante : comment le concile Vatican II, qu'il a convoqué, a-t-il abouti à la déclaration *Nostra Aetate*, déclaration conciliaire, et notamment au point 4, qui concerne les rapports de l'Église avec le peuple juif ? Pour répondre à cette question d'une manière juste et précise, il faut faire droit au remarquable travail effectué par Jules Isaac [1877-1963] sur l'enseignement du mépris [ouvrage publié en 1962]. Or, Jules Isaac avait été reçu avant le concile par le Pape Jean XXIII, le 13 juin 1960, et il lui avait remis tout un dossier. À la fin de son entretien, il avait demandé au pape – je dis cela de mémoire – « Que puis-je attendre, que puis-je espérer ? » La réponse du pape Jean XXIII avait été très ferme : « Vous avez droit à plus que de l'espoir ». Donc, on voit que, chez ces hommes, il y avait incontestablement une ouverture concernant ces questions.

Des travaux préliminaires au concile sur ce sujet, que je n'ai pas le temps d'évoquer ici, avaient eu lieu : la fameuse déclaration de la conférence de Seelisberg [1947], en Suisse, qui avait fait se réunir des Juifs dont Jules Isaac, des chrétiens catholiques, protestants et orthodoxes, pour une déclaration de première ouverture. La question reste posée : d'où provient l'intérêt du pape Jean XXIII ? Rien, dans son parcours intellectuel et spirituel, ne l'avait préparé ; on sait cependant que son regard sur les autres, sur les personnes, les groupes humains, était empreint d'une profonde bonté. Il n'y avait pas d'a priori antijuif chez lui et sa bonté à l'égard des Juifs s'était manifestée pendant son séjour à Istanbul, déjà mentionné, au cours duquel il avait sauvé de nombreuses vies juives. Et il note, au cours d'une retraite, en 1940, après avoir reçu des nouvelles de la persécution en Pologne, « ... le sentiment patriotique légitime et peut-être sain peut dégénérer en nationalisme. Le monde est intoxiqué par un nationalisme malsain, fondé sur la race et le sang, en contradiction avec l'Évangile. » Telle était la lucidité de Jean XXIII. Apprenant, en 1943, le naufrage d'un bateau qui emportait des Juifs vers la Terre sainte, il écrit : « Nous sommes confrontés à l'un des plus grands mystères de l'histoire de l'humanité. Pauvres enfants d'Israël, j'entends tous les jours leurs gémissements autour de moi ! Puisse le divin Sauveur leur porter la lumière ! » Dans cette phrase, je relève deux mots fondamentaux : mystère et Israël. Ils disent à l'époque, parce qu'ils n'étaient pas fréquents dans le monde chrétien – et catholique en particulier – quelque chose de sa perception exceptionnelle de l'événement. Le futur pape ne remet pas totalement en cause l'enseignement traditionnel, il écrit même – et c'est important qu'on ne l'oublie pas – que la reconstruction du royaume de Judée et d'Israël n'est qu'une utopie. Cependant, ici comme dans tout le déroulement de sa vie, de par sa formation d'historien, – à la différence du Pape Pie XII qui était purement et simplement un juriste –, il a le sens du mouvement et sa pensée n'est pas figée. Cela se traduit par la volonté constante d'être attentif à l'action de l'Esprit saint et aux signes des temps dans la vie de l'Église. On peut penser même qu'il introduit dans la préparation du concile une donnée nouvelle avec la nomination, dès 1960, – ce qui n'était pas le fait du hasard – du cardinal Augustin Bea [1881-1968] à la tête du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens. Il lui confie la responsabilité de préparer un document concernant les Juifs.

L'élaboration en fut très lente. *Nostra Aetate* – et le point 4 en particulier –, ce document conciliaire de 1965, a connu sept versions avant d'être définitivement adopté. Les difficultés se situaient à plusieurs niveaux : d'abord l'opposition théologique et politique des Églises orientales, très réelle et très forte. Ces Églises craignaient que le document, s'il venait à être publié par l'Église, apparaisse comme une justification par le concile de l'existence et de la politique de l'État d'Israël. L'attitude des États arabes et des manifestations opportunes alimentaient cette crainte. Il y eut en effet beaucoup de manifestations dans le monde arabe pour empêcher le concile d'adopter ce document. Il faut voir aussi dans cette opposition de lourds héritages de la part des pères de la patristique d'Orient. On pourrait citer Jean Chrysostome et bien d'autres, comme Grégoire de Nazianze. Le poids théologique posait un problème d'envergure car il s'agissait de grands théologiens. Pouvait-on faire fi de leur pensée ? Cet obstacle rejoignait l'opposition de la minorité conservatrice du concile qui voyait dans *Nostra Aetate*, déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non-chrétiennes, comme dans la déclaration sur la liberté religieuse [*Dignitatis Humanae*, 1965], une infidélité à la tradition.

Nostra Aetate, point 4, intitulé *La religion juive*, qui concerne les rapports de l'Église avec le peuple juif, contrairement aux autres documents – ceci est très révélateur –, ne se réfère de fait à aucun texte des pères de l'Église, à aucun document conciliaire antérieur, à aucune déclaration pontificale. Vous pouvez imaginer la difficulté que ce fut pour l'approuver. Le texte s'appuie uniquement sur la Bible et le Nouveau Testament, notamment sur l'épître de Paul aux Romains [9, 4-5]. Le concile s'est en effet trouvé devant un vide d'une part – pas de réflexion – et un trop-plein d'autre part – trop de réflexion –. Depuis le chapitre 15 des Actes des Apôtres, aucune réflexion théologique n'avait eu lieu sur les rapports entre Juifs, chrétiens et païens. Aucun concile œcuménique n'avait vraiment réfléchi à ce thème et nous étions devant une séparation de fait. Mais, dans le même temps, le vide avait été comblé par des mesures disciplinaires, discriminatoires et innombrables, de l'Église contre les Juifs, y compris – et c'est douloureux pour nous de le constater aujourd'hui – du fait de conciles œcuméniques, donc des conciles de la

même autorité que Vatican II : le concile du Latran IV [1215] et le concile de Bâle [1431-1449]. La pensée commune de l'Église à l'égard du peuple juif s'exprimait dans la théologie de la substitution, déjà évoquée. Alors la question se posait : comment sortir d'une telle impasse ?

C'est la réflexion conciliaire de l'Église sur elle-même qui a permis l'évolution. D'une part, la mise en valeur, dès le premier chapitre, du texte qui fut fondamental pour le concile de Vatican II : *Lumen Gentium* [*Lumière des nations*, constitution dogmatique sur l'Église, une des quatre constitutions conciliaires adoptées par le concile Vatican II, 1964], car il réintroduit la notion de mystère à propos d'Israël et rappelle que les dons et appels de Dieu sont sans repentance, en citant la lettre de Paul aux Romains, au chapitre 11. D'autre part, la clarification apportée par un autre document conciliaire sur la parole de Dieu, *Dei Verbum*, lequel porte sur les rapports entre Écriture et tradition, – parce qu'on pouvait opposer toute une tradition à quelques changements près que ce soit – et prend en compte le point de vue théologique du concile pour surmonter la difficulté. Ces concepts de mystère et de tradition, au sens de mémoire dans une perspective renouvelée, sont inscrits dans la première phrase du point 4 concernant les rapports avec le judaïsme de *Nostra Aetate* :

« Scrutant le mystère de l'Église, le Concile se souvient du lien qui relie spirituellement le peuple du Nouveau Testament avec la lignée d'Abraham. »

Le rapport entre l'Église et le peuple juif appartient donc, si le mot mystère a bien son sens, au dessein de salut du Père. Il s'établit par un acte de mémoire – « le Concile se souvient » –, lequel nous est confié par le Fils. Par l'acte de mémoire, c'est le Christ qui nous l'a transmis. Il s'établit enfin par une relation spirituelle, c'est ce que dit le texte. Plus tard, le pape Paul VI, dans une lettre à Monseigneur Lefebvre, qui fut un des opposants à ce document et à la déclaration sur la liberté religieuse, exprimera d'une manière profonde la conception de la tradition que le concile a remise en évidence. Il lui écrit : « La tradition n'est pas une donnée figée et morte, un fait en quelque sorte statique, qui bloquerait,

à un moment déterminé de l'histoire, la vie de cet organisme actif qu'est l'Église. Il revient au pape et au concile de porter un jugement pour discerner dans les traditions de l'Église ce à quoi il n'est pas possible de renoncer sans infidélité au Seigneur et à l'Esprit saint, ce qui peut et doit être mis à jour pour faciliter la prière et la mission de l'Église à travers le temps ». Cette réflexion du concile fut absolument déterminante.

Je crois qu'on peut dire que les pères du concile de Vatican II, qui avaient vécu pendant la guerre et qui pour la plupart d'entre eux étaient déjà évêques, ne pouvaient pas ne pas avoir été frappés par l'extermination des Juifs, même si, au moment du concile, les historiens n'en avaient pas encore fait une analyse absolument déterminante. Il n'est fait aucune référence, dans la déclaration conciliaire, à l'évènement. Et même un théologien aussi éminent que le père Congar [1904-1995] avait dit « [Le mot] Juif n'est pas une catégorie de la théologie ». Tout donne pourtant à penser que l'évènement a joué un rôle de dévoilement – j'insiste sur ce mot – et a permis une nouvelle écoute de la parole de Dieu, une écoute renouvelée, car il était très présent dans la mémoire des pères conciliaires ayant vécu la guerre, comme je l'ai dit plus haut. Il y était fait référence dans les dix points de Seelisberg, mais il demeure difficile d'en mesurer l'impact.

Ce qui a été élaboré à Vatican II apparaît de ce fait d'une portée inouïe. Lors du colloque sur les racines de l'antijudaïsme en milieu chrétien qui s'est tenu au Vatican, en 1997, pour le Jubilé de l'an 2000, un théologien a pu le qualifier en disant : « Le mystère du peuple juif dans le plan de salut : négation théologique de sa permanence et redressement magistériel ». À partir de là, un autre rapport commence à s'établir entre chrétiens et Juifs. Il fut d'abord, comme vous le savez, le fait d'initiatives privées. J'ai évoqué le nom de Jules Isaac, je pourrais en évoquer beaucoup d'autres : le rôle des pères de Notre-Dame de Sion, celui des sœurs de Notre-Dame de Sion, etc.

Parmi tous ces textes, on doit faire mention de celui, déjà évoqué, qui fut publié sous la responsabilité de la conférence épiscopale française, le 16 avril 1973, dans lequel le père Dabosville et le père Dupuy – alors

secrétaire du comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme – ont joué un rôle déterminant. Le titre « L'attitude des chrétiens à l'égard du judaïsme », très modeste, dit peu de choses sur la richesse d'un contenu qui va au-delà de simples indications pastorales. Mais il ose aussi aborder, pour la première fois, dans un document d'Église, le retour légitime du peuple juif sur la terre d'Israël et la signification théologique permanente de son existence.

L'année suivante, le Saint-Siège crée une commission permanente pour les relations avec le judaïsme, chargée de l'application pastorale de *Nostra Aetate*, point 4, sous la responsabilité du cardinal Bea. Celle-ci a publié un premier document d'application en 1975, un second en 1985. Dès 1971, se met en place un comité international de liaison entre les représentants officiels de l'Église catholique et l'International Jewish Committee for Interreligious Consultations. Plusieurs réunions ont eu lieu, dès 1971, à Paris, puis en Europe ou sur d'autres continents. J'ai participé à quelques-unes d'entre elles. Ce ne fut pas toujours facile, mais quand même un vrai dialogue a commencé. En ce sens, pour la première fois dans l'histoire, Juifs et catholiques se rencontrent officiellement et sur un pied d'égalité pour se parler de sujets choisis en commun, dans une atmosphère d'attention mutuelle, sans perspective aucune de prosélytisme. Mais il ne s'agit pas d'un dialogue théologique à proprement parler, car chrétiens et Juifs n'ont pas les mêmes attentes. Dans une conférence, il y a quelques années, le cardinal Cassidy, alors président de la commission du Saint-Siège pour les relations avec le judaïsme, déjà mentionnée, rappelait l'objection du grand rabbin Elio Toaff [1915-2015, grand rabbin de Rome de 1951 à 2001] : une discussion théologique, disait ce dernier, n'est pas possible, car c'est là précisément que nos chemins divergent et où un accord reste impossible. Un accord signifierait soit que nous renoncions à notre position, soit que l'Église renonce à la sienne.

Cependant, le dialogue théologique s'esquisse dans des échanges individuels ou au sein de groupes informels, notamment à l'occasion d'une lecture partagée des textes des Écritures. Mais il y faudra du temps et il ne faut pas faire abstraction de la mémoire qui habite les interlocu-

teurs. On ne dialogue pas comme si le passé allait s'effacer d'un coup et laisser place à une écoute réciproque totalement neuve. À travers le dialogue, ce sont aussi des mémoires qui se rencontrent. Elles ont chacune leurs caractéristiques. Comme chrétiens, nous ne nions pas l'histoire de l'antijudaïsme parce que nous n'en avons pas souffert, mais nous le connaissons de façon très superficielle et nous mesurons mal les séquelles profondes que cet antijudaïsme a imprimées dans la conscience juive. Nous croyons vite et trop vite que le changement de notre attitude va en permettre l'oubli. Or, il n'en est pas ainsi. Le passé ne s'efface pas, il doit être assumé pour faire place à une attitude nouvelle. Le plus difficile à changer, dans ce dialogue, ce sont les mentalités. Les nôtres sont certes en voie de changement, mais nous serions téméraires de croire que le travail est achevé.

Quant à la mémoire juive, je dirai et j'espère que je ne choquerai personne, c'est une mémoire blessée, marquée par les persécutions et par la précarité de l'existence juive dans les différents lieux de l'histoire où les événements ont conduit ses membres. Elle demeure inquiète ; peut-être l'inquiétude a-t-elle beaucoup disparu mais je ne le crois pas totalement. Elle craint la renaissance des anciens jugements ou comportements chrétiens.

Par ailleurs, dans ce dialogue, il a fallu affronter des événements qui nous ont beaucoup troublés : je pense à la perspective de l'affaire Finaly [1945 - 1953] et aux conversions. Je pense à l'hypothèse, en 1992, de la béatification d'Isabelle la Catholique [1451-1504], ce qui posait d'énormes problèmes à la communauté juive. Heureusement, nous avons réussi à empêcher cette béatification. Je pense aussi à l'affaire du Carmel d'Auschwitz [1984-1993], perçu comme une tentative – le Carmel touchant le camp d'Auschwitz – de christianiser la *Shoah* [voir Bernard Suchocky, *Esprit*, mai 1989]. Je pense enfin aux péripéties malheureuses autour de la publication d'une Bible commentée chrétienne. Dans cette histoire peu connue, la traduction et les notes de cette Bible, adaptée en France, comportaient ici ou là des clichés anti-juifs, et plus profondément une reconnaissance insuffisante de la valeur propre de l'Ancien Testament dans la ligne du concile. Dès lors, cette publication conduisait

les Juifs à se poser la question suivante : où trouve-t-on le véritable enseignement de l'Église ? Est-ce dans les textes officiels bienveillants qui nous sont adressés ou plutôt dans la permanence d'un enseignement qui demeure à connotation négative à l'égard du judaïsme ? Autre fait révélateur : l'incompréhension juive toute récente lors de l'évocation de la béatification conjointe de Jean XXIII et de Pie IX. Heureusement, on a simplement béatifié Jean XXIII.

On peut sans peine imaginer que d'autres événements ou décisions ravivent la mémoire juive. Le changement, vieux de quelques décennies seulement, n'a pas encore pénétré l'ensemble du monde chrétien – lequel n'a pas encore été profondément transformé – et demandera encore du temps avant d'être pleinement assimilé et reconnu. Il y a enfin l'obstacle créé par les souffrances qui résultent du conflit entre Israéliens, Palestiniens et Arabes.

Certes, depuis le 30 décembre 1993, l'Église catholique a reconnu l'État d'Israël. Je voudrais, en terminant, évoquer la figure exceptionnelle du pape Jean-Paul II. Non seulement il a pleinement assumé l'orientation conciliaire, il s'y réfère constamment ; on a repéré plus de 150 discours à ce sujet. Il a saisi chaque occasion de rencontrer et d'accueillir des représentants du judaïsme pour encourager le dialogue. Il s'est exprimé avec clarté sur des points incertains comme la permanence de l'alliance conclue avec Moïse. Il a parlé, dès 1980, de l'existence d'Israël et a œuvré avec fermeté pour sa reconnaissance, la citant, de façon significative, dans l'évolution plus large des relations judéo-chrétiennes. Il a eu le sens des gestes. En 1986, il s'est rendu à la synagogue de Rome. Aucun pape n'y était allé depuis l'apôtre Pierre. Il a également déposé sa demande de repentance dans l'interstice du Mur, à Jérusalem, en 2000. Il invite, par sa parole et son attitude, l'ensemble des évêques et des chrétiens à accomplir la même démarche. Il convie l'Église universelle, par un document produit en 1998, intitulé « Nous nous souvenons », à une réflexion sur la *Shoah*. Ce document que j'ai étudié de près n'est pas exceptionnel en lui-même, mais c'était un geste, notamment pour les chrétiens d'Extrême-Orient, d'Asie et du Moyen-Orient.

L'histoire des relations entre Juifs et chrétiens a donc connu, depuis cinquante ans, des développements inimaginables, mais le mouvement n'en est qu'à ses débuts. La purification de la mémoire n'est pas achevée et elle ne s'achèvera jamais pleinement dans la mesure où la rencontre de l'autre nous appelle à une conversion permanente. La prolongation douloureuse et tragique du conflit entre Israël et les Palestiniens risque de l'empoisonner encore longtemps. Le nouvel enseignement de l'Église ne touche qu'un petit nombre de chrétiens et la prise en compte de l'existence juive, dans sa positivité, n'interpelle pas encore profondément la réflexion des théologiens. Cependant, le pape la souhaite. Dans plusieurs discours, il parle de l'Église dans le dessein de Dieu, de l'incarnation de Jésus comme homme juif. Celle-ci est présente dans les documents récents [2001] de la commission biblique pontificale dont le titre est révélateur – *Le peuple juif et ses Saintes Écritures dans la Bible chrétienne* –. Il faut se rappeler la pensée traditionnelle : les Juifs avaient perdu l'usage de leurs Écritures, ils ne savaient plus les lire. L'intitulé du document est donc significatif. Le peuple juif lisait l'Ancien Testament comme son Écriture.

Quant au cheminement juif par rapport au dialogue, il me semble qu'il appartient à des Juifs de le décrire et ce n'est pas à moi de le faire ni d'en mesurer la portée. Ce que nous en savons nous donne à penser qu'il interpelle fortement plusieurs d'entre eux, même s'il faut le regarder autrement que le nôtre pour faire droit à leurs différences d'attentes.

Franklin Rausky

Directeur des études à l'Institut Elie Wiesel



Le dialogue judéo-chrétien, une mutation révolutionnaire

Le dialogue judéo-chrétien n'est pas, de nos jours, un échange banal de propos courtois et convenus. C'est une expérience historique, inédite, originale, une mutation révolutionnaire dans un monde religieux profondément conflictuel. Cette rencontre, dans sa forme actuelle, commence au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En France, elle réunit des laïcs et des religieux qui avaient partagé ensemble, aux heures dramatiques de la Résistance, face à l'occupant nazi, une expérience de solidarité et de compréhension. Mais ce dialogue inespéré, imprévu, magnifique par tant d'aspects, n'a jamais fait l'unanimité ni dans les rangs des Églises, ni dans ceux de la Synagogue.

De grandes voix juives, il est vrai, ont posé, au lendemain de la guerre déjà, les jalons de la rencontre. Jules Isaac, que le Père Dujardin vient de citer, Edmond Fleg, Léon Alghazi, André Neher, Emmanuel Levinas, Léon Ashkenazi, Éliane Amado Lévy-Valensi, André Chouraqui, André

Amar et d'autres personnalités, lucides, sensibles, intelligentes. Mais d'autres penseurs ont exprimé leurs réserves, voire leur scepticisme. Parmi ces voix sceptiques, un éminent professeur de l'Université hébraïque de Jérusalem, savant reconnu dans un arc-en-ciel de disciplines scientifiques, philosophe, physiologiste, biochimiste, talmudiste, Isaiah Leibowitz. Il écrit, en 1968, dans le journal *Haaretz*, un article très sévère, intitulé *Iahadouth ve-Civilizatsia : Ein makom le-dou-siah iehoudi-notsri* (« Judaïsme et civilisation : pas de place pour le dialogue judéo-chrétien »). Leibowitz oppose deux concepts aux fondements différents. Il y a d'une part le dialogue théologique et d'autre part la cohabitation pragmatique.

Les chrétiens, écrit-il, sont pour nous, les Juifs, des voisins, des amis, des concitoyens, des camarades d'études, des camarades de travail. C'est dans la logique d'une société pluraliste d'établir une coexistence sans tensions entre des citoyens qui ont différentes visions du monde. Cela relève de la vie quotidienne. Mais, dit-il avec beaucoup d'amertume et de sévérité, dans l'espace de la foi, Juifs et chrétiens ne sauront jamais dialoguer. Et il ajoute cette phrase terrible : « Un bon chrétien ne peut qu'haïr les Juifs ». Si cette haine n'est pas universelle – car on ne la rencontre pas tous les jours ni partout –, c'est parce que les chrétiens ont aujourd'hui une foi édulcorée !!! Alors, Juifs et chrétiens peuvent dialoguer sur toutes sortes de choses, dans toutes sortes de colloques, sur la philosophie, les sciences, la théorie de l'évolution, les mutations politiques, ou... sur la géométrie euclidienne, bref, sur toutes les questions du monde contemporain, mais ils ne peuvent pas dialoguer sur la théologie, sur leurs théologies respectives. Dans ce domaine, fidèles de l'Église et fidèles de la Synagogue vivent dans deux cryptes isolées, deux forteresses doctrinales sans aucun passage possible.

Plus nuancée est l'attitude d'un grand philosophe et talmudiste contemporain, le rabbin Dov Joseph Soloveitchik, de Yeshiva University, à New York. Pour lui, les croyants de toutes les origines, de toutes les sensibilités doivent participer ensemble à l'œuvre de *Tikoun Olam* (la réforme, l'amélioration, la restauration de la société et du monde). Ils peuvent et doivent échanger sur leurs convictions éthiques, philosophiques, en matière de santé, de médecine, de recherche et d'éducation.

Dans cet esprit, le rabbin Soloveitchik a fait des conférences à Loyola University, haut-lieu d'enseignement des jésuites américains, à Chicago. Mais, dit-il, le dialogue théologique est l'exception, c'est un dialogue impossible. Il faut prendre acte du fait qu'il y a un domaine dans lequel les croyants doivent préserver leur intimité : le domaine de la foi. Voici la limite et le paradoxe : on discute de tout, sauf de ce qui est au cœur de notre existence, notre vécu spirituel.

Le rabbin Haïm David Halévi, grand décisionnaire contemporain, ancien grand rabbin de Tel Aviv, propose deux attitudes radicalement différentes. Face aux chrétiens, respect, ouverture, compréhension, reconnaissance, amitié. Face au christianisme, refus d'oublier le lourd contentieux de persécution, de haine, de massacres du passé. Dialoguer avec les chrétiens, oui, dialoguer avec le christianisme, non. Mais ces réserves qui viennent du judaïsme traditionnel, de l'orthodoxie rabbinique, sont partagées par des intellectuels juifs laïcs et humanistes comme George Steiner qui exprime, lui aussi, une opinion plutôt désabusée. Pour Steiner, le christianisme serait structurellement l'adversaire du judaïsme. Ce n'est pas une détestation occasionnelle comme, par exemple, l'antijudaïsme païen de certains milieux hellénistiques d'Égypte, à l'époque romaine, antijudaïsme qui n'était pas enraciné dans la structure profonde de la pensée païenne. Par contre, dans la relation du judaïsme et de la nouvelle foi christologique, c'est la nature même du christianisme qui est en jeu ; de là le scepticisme de Steiner par rapport au dialogue judéo-chrétien.

Du côté chrétien, certaines voix éminentes rappellent que le dialogue pourrait être impossible, tout au moins très difficile, avec des obstacles irrémédiables qui s'opposent à toute communication authentique entre croyants d'Israël et croyants du Christ. J'ai été profondément troublé de lire une phrase fort pessimiste dans un texte savant de tout premier ordre, sous la plume d'un grand philosophe contemporain, Rémi Brague, éminent hébraïsant, spécialiste par ailleurs de Maïmonide. Brague écrit, dans un ouvrage de référence, le *Dictionnaire critique de théologie* [1998], publié sous la direction de Jean-Yves Lacoste, un article « Judaïsme ». Voici l'inquiétante conclusion de Brague : « Y a-t-il deux peuples de

Dieu ? L'Église ne sera véritablement le peuple de Dieu qu'après la conversion d'Israël. » L'auteur ne saurait être traité ni d'intégriste ni de fanatique. Il ne fait que confirmer l'espoir christologique qui accompagne l'Église depuis ses origines. Pour lui, aucun dialogue ne saurait effacer ce qui constitue l'espérance éternelle de l'Église : devenir le peuple de Dieu, un jour, quand tous les hommes, y compris les fidèles de l'ancienne Alliance hébraïque, les Juifs de la Synagogue, auront accepté la messianité du Christ. Dans une veine analogue, le père jésuite Paul Valadier considère que le dialogue, quels que soient ses mérites, n'effacera pas le conflit permanent, éternel, entre Église et Synagogue.

Alors, la question se pose. Le dialogue implique-t-il la reconnaissance de l'autre comme autre, dans son altérité radicale, irréductible, ou laisse-t-il subsister l'espoir caché du changement de l'autre et de sa conversion finale à ce qui apparaît comme la vérité unique ?

En opposition à tous les auteurs que je viens de citer, Juifs ou chrétiens, je considère pour ma part – et cela n'engage que moi-même – que le dialogue judéo-chrétien est une des tentatives les plus créatives, les plus originales, les plus révolutionnaires de la modernité. C'est la volonté de dépassement des antagonismes les plus mortifères, les plus haineux, de l'histoire humaine. Et cela par la voie de la rencontre, de la parole, de l'échange, de la communication.

Une des grandes figures de ce dialogue est le philosophe juif Martin Buber. Et il parle de ce dialogue, le 14 janvier 1933, dans sa discussion avec le théologien luthérien Karl Ludwig Schmidt. Pour Buber, la rencontre judéo-chrétienne, dont il parle au moment même de l'accession d'Hitler au pouvoir, est l'expression de l'essence même de l'être humain, *homo dialogus*, l'homme dialoguant, l'homme du dialogue. Nous ne devons pas, selon Buber, nous enfermer dans le monologue du *je* avec soi-même, dans le narcissisme de l'isolement qui guette toutes les pensées humaines. Nous devons accepter avec audace le risque de la rencontre, le risque de la communication, le risque de la relation *je – tu*, une relation, rappelle-t-il à Schmidt, où le *je* reste le *je* et le restera, où le *tu* reste le *tu* et le restera. L'un et l'autre sont comme transformés, trans-

figurés, purifiés, sublimés, par la rencontre avec le partenaire, mais ils ne disparaissent pas ni l'un ni l'autre. Le dialogue en effet n'abolit pas la singularité du dialoguant face à son *alter ego*. Il faut reconnaître, dit Buber, la légitimité historique de la distance, la valeur éthique de la séparation ou, selon une expression heureuse, très récente, du grand rabbin de Grande-Bretagne, Jonathan Sachs, « la dignité de la différence ».

Alors, le moment est venu de réfléchir au sens de notre entreprise commune pour nous, Juifs et chrétiens. Nous vivons dans une civilisation planétaire, en proie à un retour violent, mortifère, haineux, fanatique, du religieux. Au nom de Dieu, on tue, on brûle, on décapite, on bombarde, on torture. Après une période de violences révolutionnaires et nationalistes laïques, après l'essor des idéologies politiques séculières, nous sommes témoins d'un retour du sacré sous la forme funeste d'un retour des guerres de religion. On est loin de toute rationalité philosophique ou scientifique. On vit l'essor d'un terrorisme au nom d'une mission divine totalitaire ou prophétique pour lequel la violence meurtrière au nom du bien suprême, messianique, est redevenue une forme de la passion fanatique, passion de détruire l'autre, d'annihiler la différence, d'extirper le mauvais sujet, de conduire la planète sur la voie de la terreur sacrée.

Mais, face à cela, nous avons le privilège de vivre dans une société où le dialogue est possible. Nous devons reconnaître que le dialogue judéo-chrétien a réussi beaucoup plus que toutes les autres formes de dialogues interconfessionnels et interculturels dans le monde. Ce dialogue, instauré dans la scène même d'une des formes les plus hostiles, les plus mortifères, les plus véhémentes de la passion religieuse, peut servir de paradigme au futur dialogue entre toutes les croyances et familles spirituelles, philosophiques et religieuses de la planète.

Je pense que nous en sommes arrivés à une époque où Juifs et chrétiens peuvent discuter de l'essentiel. De ce point de vue, la phrase de Shmuel Trigano, qui parlait autrefois du dialogue judéo-chrétien comme d'un « dialogue diplomatique », me semble aujourd'hui désuète. Car nous avons dépassé, fort heureusement, l'étape des échanges courtois.

Nous sommes dans une rencontre où les problèmes fondamentaux se posent avec courage et nous pouvons donc dire que cette expérience peut être exemplaire, non seulement au niveau de la France, mais au niveau du village planétaire. Et pourquoi pas à Jérusalem, où ce dialogue est plus que jamais nécessaire ? Disons-le, pour conclure, le pire n'est absolument pas inévitable.

Dominique Bourel

Directeur de recherche au CNRS



La collection *Diaspora*, une bibliothèque et une université

Lorsqu'on intervient en fin de session, pas mal de choses ont été dites. Je vais commencer par une citation d'une lettre de Roger Errera au Père Bernard Dupuy, déjà mentionné précédemment, lettre du 7 février 1981 que j'ai communiquée au professeur Paxton :

« Cher Bernard, j'espère que votre amitié saura excuser mon silence depuis quelque temps. La préparation du manuscrit de *Vichy et les Juifs* m'a requis depuis le début de l'hiver : corrections à apporter à la traduction, vérification des notes, correspondance avec des auteurs éloignés et avec l'éditeur américain. C'est un livre nécessaire et éprouvant, de la lecture duquel on ne sort pas indemne. J'en suis à la cinquième. »

Comme vous voyez, voilà le travail d'un éditeur et celui qu'il fait plusieurs fois pour plusieurs livres. Il se trouve qu'ayant moi-même eu à diriger, un peu après Roger Errera, une collection juive, la petite collec-

tion blanche de Stock, j'avais été le voir très souvent pour lui demander des conseils, et – c'est vrai qu'on ne lui faisait pas d'ombre –, mais très sportivement, très gentiment et même très généreusement, il m'a plusieurs fois conseillé, orienté et évité d'ailleurs de faire des faux pas. En effet, il en a bien parlé dans la vidéo que nous avons vue [extrait de la vidéo du 12 janvier 2006, au MAHJ, présentée au début de l'hommage à Roger Errera], le problème n'est pas tellement de trouver des bons livres, ni même des bons traducteurs, mais il est surtout de convaincre l'éditeur. Et j'ai eu aussi le plaisir de le recevoir plusieurs fois à Jérusalem parce qu'il allait à Neve Ilan participer à un ou deux colloques de juristes ; en fait, plusieurs années consécutives, il a participé à la formation continue de magistrats israéliens. J'ose à peine le dire maintenant, mais on pensait alors probablement qu'on allait faire une constitution pour la Palestine, pour tous ces pays autour. Et, avec pas mal d'humour d'ailleurs, Roger Errera était venu pour parler dans ces colloques.

Je voudrais aussi signaler que pour les gens qui ont commencé les études juives dans les années 1970, la bibliothèque constituée par la collection *Diaspora* a été absolument centrale, puisque vous n'imaginez pas l'état de difficulté, de désertification dans lequel se trouvaient les études juives à l'époque, en France. C'est d'ailleurs tout à fait compréhensible, on pourrait en parler longtemps. Or cette collection a été en même temps une bibliothèque et une université. On avait vraiment, grâce au choix des textes, au travail extraordinaire par lequel cela avait été fait, quelque chose de tout à fait extraordinaire. Vous avez tous cette liste qui figure sur le programme de l'hommage. Aujourd'hui, il serait même impensable d'avoir une collection de ce type là, parce qu'on vous demanderait de faire de la philosophie, de l'histoire ou de la sociologie, voire même de la « Judaïstik » et de l'« Hebraïstik ». Mais quelque chose de large, d'ouvert et de généreux comme cela a été le cas, serait impossible.

Souvent, j'ai eu le plaisir de voir que les livres publiés mettaient à notre disposition des choses extrêmement difficiles, traduites de l'allemand, de l'hébreu, alors qu'à l'époque, encore une fois, c'était un peu un désert ou du moins des cours et séminaires très spécialisés. La géographie est assez facile à établir : vous aviez, dans un coin, le professeur

Georges Vajda [1908-1981], à l'École pratique des hautes études (EPHE). Si vous ne saviez pas cinq ou six langues et n'aviez pas tout le Talmud dans la tête, il vous demandait de repasser. Certes, il ne faut pas oublier quelques enseignements remarquables aussi aux Langues 'O et à l'université, par exemple sous l'autorité du grand rabbin et professeur René Sirat. Et, au milieu de tout cela, il restait difficile de s'orienter et surtout de s'initier.

Aujourd'hui, comme vous savez, Madonna se promène avec un *Zohar*, Paul Celan est devenu une icône. Donc, *Diaspora* a joué un rôle absolument central et de pionnier. Ce qui m'avait intéressé, c'était de voir que les trois domaines qui me concernaient un peu plus, le domaine de la politique, celui des rapports avec le christianisme évoqué tout à l'heure, et l'histoire des idées et des cultures juives étaient très bien représentés. On a parlé de ces livres qui ont été pionniers. On a fait là aussi beaucoup de progrès. Je pense, par exemple, au livre de David Lazar [publié en 1972] sur la naissance de l'État d'Israël et l'opinion française. Maintenant on connaît plus de textes de Louis Massignon, personnage extrêmement contradictoire et inspiré comme chacun sait, que les gens n'aiment pas beaucoup en règle générale – c'est parce qu'on ne l'a pas lu et on attend encore des choses importantes – et puis Claudel, bien évidemment. Alors là, en permanence, c'est une industrie, les papiers de Claudel paraissent et vont aussi modifier, en un véritable sens, pas seulement d'érudit, ces textes. Je pensais donc au livre de David Lazar et à celui de Jacques Petit, *Bernanos, Bloy, Claudel, Péguy : quatre écrivains catholiques face à Israël*, paru en 1972.

En ce qui concerne les textes qui ont été plus politiques, où là, bien sûr, c'était prophétique, Michaël Walzer [publié en 1986], à l'époque pas du tout encore aussi connu qu'aujourd'hui, Nahum Goldmann [publié en 1975], un personnage central, autant détesté qu'admiré dans la communauté juive et ailleurs : on l'appelait « le président des présidents » puisqu'il présidait toujours une trentaine de commissions, de *claims* etc. Goldmann était au-dessus, entre New York, Jérusalem, Paris etc. Le livre d'Amnon Rubinstein [professeur de droit et ancien ministre, publié en 1985] était très intéressant, d'un personnage assez peu connu. Ce n'était

pas comme aujourd'hui où les gens, assez souvent, ont fait l'aller-retour entre les universités israéliennes et les universités françaises. J'allais dire : Erasmus, programme normalement limité à l'Europe, n'existait pas dans les années 1970. Nous sommes quelques-uns à être partis quasiment en clandestins pour aller faire une maîtrise dans des universités étrangères. Or, avec la collection *Diaspora*, on disposait des livres venus de l'étranger et on se disait « celui-là, il faut que j'aille l'écouter », « il faut que j'aille un an aux États-Unis ou en Israël pour parler avec cette personne-là ». Elle était une collection unique à cette époque ; les grandes collections d'études juives en France sont nées une bonne dizaine d'années après le début de la collection *Diaspora*. Pour ceux qui s'intéressent à l'histoire de Calmann-Lévy, il y a des travaux de Jean-Yves Mollier [professeur d'histoire contemporaine à l'université de Saint Quentin en Yvelines] sur cette maison d'édition¹. Et, pour vous, j'ai retrouvé dans un livre de Manès Sperber, dont on a parlé tout à l'heure, qui était aussi une des ombres tutélaires, comme Raymond Aron, de cette maison d'édition, quelques chiffres. Par exemple, le best-seller, dans les années 1950, c'était bien sûr Arthur Koestler, *Le zéro et l'infini*, en 1946, et puis le *Journal d'Anne Frank*, dont le début a été, semble-t-il, extrêmement difficile, mais alors après cela a été absolument remarquable. Il y a donc là un milieu très intéressant et qui a pu porter les travaux de Roger Errera.

Ensuite, en ce qui concerne l'histoire des idées, on retrouve Bernard Lewis [publié en 1986], moins connu à l'époque et surtout moins attaqué qu'il l'est à présent, ainsi que l'histoire classique du sionisme de Walter Laqueur [publié en 1973], à présent en Livre de poche. Tous ceux qui ont travaillé dans une maison d'édition savent comment se prépare une publication : une fois que vous vous êtes fait attraper par le patron de la maison d'édition parce que cela coûte trop cher, parce que les traductions sont épouvantables, parce que l'auteur ne parle pas français et qu'on ne peut pas l'inviter dans une émission ; après, il faut quand même vendre le livre. Et, dans la collection *Diaspora*, cinq ou six volumes au moins sont désormais en Livre de poche, c'est-à-dire quasiment en pile un peu partout, dont cette histoire du sionisme de Laqueur, d'ailleurs remarquable. On trouve aussi, là où les intérêts d'Errera pour le droit et la politique pouvaient interférer avec les études juives, une figure comme celle

d'Isaïah Berlin [publié en 1973] qui fait la jonction entre la science politique et l'histoire des idées pure et dure et la personne d'un penseur juif.

Enfin, j'ai été très intéressé par le travail d'Errera sur Herzl [publié en 1990]. Je vous signale qu'on vient seulement de terminer l'édition critique allemande des journaux de Herzl et de ses lettres. Et il ne faut pas croire que ce sont des textes parfaitement disponibles, sans aucun problème etc. C'est tout le contraire. Les philologues et les historiens sont bien habitués à cela, y compris dans le cas de Ben Gourion. Quand ce sont des officiels, politiques et/ou militaires, chacun sait que les mémoires de ces grands auteurs ne valent pas toujours grand-chose pour les historiens puisqu'ils sont écrits par des *ghost writers* et passent par la censure. Vous savez bien que les mémoires d'Yitzhak Rabin [1922-1995] ont des versions différentes entre l'hébreu et l'anglais. On s'est aperçu que la version anglaise était plus intéressante que la version hébraïque, laquelle était passée par la censure du ministère de la défense en Israël. L'éditeur américain n'avait pas pris ce type de précaution. Tels sont les problèmes que l'on a lorsqu'on est éditeur. Dans le cas de Herzl, cela m'a énormément impressionné parce qu'on m'avait dit qu'Errera avait des connaissances assez minimales en allemand ; or, il avait réussi à se faire conseiller et à recourir à d'autres éditions pour faire un commentaire suivi. Ce n'est pas le tout de donner ce type de textes, il faut encore pouvoir les comprendre.

Pourquoi ? Parce qu'en réalité – on l'a dit plus haut –, le niveau de la science juive, en France, d'abord dans les années 1950 et ensuite dans les années 1970, était quelque chose de très curieux. Quand on a lu Pierre Birnbaum, on voit bien que les enfants d'Israélites français, attachés à l'excellence, font tout sauf des études juives. Ils sont préfets, ils sont professeurs de grec, agrégés de lettres ou de mathématiques et de physique. Il n'y en a que deux ou trois – et encore – qui se risquent à faire du judaïsme. La plupart du temps, ils le font parce qu'ils sont aussi rabbins et qu'ils ont fait en même temps un cursus universitaire. Mais il y en a très peu. Alors que la tradition qui est celle du XIX^{ème}, la science juive, c'était l'Allemagne, y compris même aux États-Unis. J'ai toujours très peur quand mon amie Nancy Green [directrice d'études à l'EHESS]

est là, parce que, pour moi, un bon professeur de *Judaïstik* américain, c'est quelqu'un, lui ou ses parents, qui vient de la *Mitteleuropa*. Il n'y a pas eu un professeur d'études juives – j'en parle sous le contrôle aussi du professeur Paxton – qui ne vienne pas de là. On l'a oublié aujourd'hui parce qu'on pense que le professeur Fritz Stern [professeur d'histoire émérite à Columbia University, né en 1926] est d'origine américaine ; on pense que Karl Deutsch [1912-1992] – pourtant, cela n'est pas difficile d'écouter son nom (qui signifie allemand) – est américain de longue date. Il y a une translation du savoir extrêmement intéressante qui fait qu'il y a une double difficulté à entrer en contact avec ces auteurs. Je pense à Fritz Stern, déjà cité, je pense à Peter Gay [1923-2015] – qui, comme vous le savez, s'appelait Peter Fröhlich – et fut obligé de changer son nom qui n'avait pas encore l'autre signification que nous connaissons. Le *JTS, Jüdische Theologische Seminar*, fondé à Breslau, a exactement le même acronyme que le *Jewish Theological Seminar*, de New York. Cela n'est pas tellement étonnant, puisque ce sont les chercheurs européens qui vinrent dans le nouveau monde.

À partir de 1967, j'ai fait une liste des gens qu'on aurait pu retrouver, nous, pauvres étudiants, porte de Clignancourt, annexe de l'université Paris IV. Il n'y avait pas d'édition du *Zohar*, et vous ne pouviez pas acheter Gershom Scholem à la porte de Clignancourt. Et vous aviez des gens qui étaient tous partis en Israël, pour des bonnes et des mauvaises raisons, aspirés. Je pense à André Neher [1914-1988], Benjamin - dit Benno - Gross [1925-2015], Théo Dreyfus [1925-2007], Manitou [1922-1996], Stéphane Moses [1931-2007], Jacques Schlanger né en 1930, et certainement d'autres que je ne connais pas. Ils n'étaient plus là. Donc, on a eu d'énormes difficultés en France en matière de sciences juives et cette bibliothèque, cette collection ont été vraiment, au départ, quelque chose de tout à fait extraordinaire. Je me souviens très bien que quand j'ai commencé à apprendre l'hébreu et à aller faire ma maîtrise à Heidelberg, je les ai tous achetés et tous lus. Il n'y en avait pas encore trop et même ceux qui m'intéressaient « moins », les Juifs russes [ouvrage sous la direction de Lionel Kochan, 1971] par exemple, mais c'était là, on avait un corpus absolument extraordinaire et je sais que je ne suis pas le seul dans ce cas-là.

Pour conclure, je voudrais simplement m'intéresser à ce côté double, une bibliothèque et une université. Bien sûr, après, on a rencontré les auteurs. Quand on avait vu un auteur publié dans la collection d'Errera, on allait voir ce qu'il avait fait d'autre. Petit à petit, on a découvert des mines de savoir et de science, qui tiennent à l'objet même des sciences juives. Car vous savez très bien que c'est très difficile de savoir si c'est de la philosophie, de la littérature ou de la théologie ou encore de la science des religions.

On a un problème pour délimiter l'objet des études juives, de savoir si c'est de la philosophie, de la littérature, de la théologie. On a mentionné tout à l'heure l'histoire de l'Alliance israélite universelle [ouvrage d'Aron Rodrigue, publié en 1989], ces documents émanant des professeurs, hommes et femmes, qui vont faire tourner l'institution auprès des Juifs d'Orient, de 1860 à 1939. Si cela n'avait pas été dans cette collection, il n'y aurait eu aucune raison qu'un spécialiste du judaïsme allemand comme moi tombe dessus. Et je peux m'imaginer que quelqu'un qui s'occupe de tout à fait autre chose n'a aucune raison de lire Isaïah Berlin [1973] ou bien Gershon Weiler [1991], lequel avait plutôt une célébrité locale, en Israël même. Je dois dire que c'est l'aspect double de cette collection qui m'a intéressé.

En dernier lieu, il se trouve que moi, qui ne suis pas juif, pour la première fois, je voyais quelqu'un qui était non seulement d'une ouverture extraordinaire et qui s'intéressait à tout, « même si cela n'était pas sa tasse de thé », ni sa spécialité. Pour les gens de ma génération, Roger Errera était exactement comme Colette Kessler [1928-2009, vice-présidente de l'amitié judéo-chrétienne de France]. Au début de mes études, le Juif, le Judaïsme, pour moi, c'était eux.

Après on a grandi, on a vu autre chose, mais cela a joué un très grand rôle, y compris pour des gens moins jeunes que moi. On voyait ce conseiller d'État, dont le nom apparaissait comme cela, dont on savait que c'était quelqu'un d'extrêmement compétent, et, en plus, c'était quelqu'un de très actif dans l'édition juive, dans la mise au jour de textes juifs, ce qui n'allait pas de soi. Il fut aussi célèbre par son interview avec

Hannah Arendt [1973] ! Après tout, les gens qui s'occupent de collections juives, ce sont des gens qui sont dedans. Or, on l'a bien vu tout à l'heure, Roger Errera avait gardé cette distance critique et, pour moi, comme pour les gens de ma génération, il a été un modèle.

1. *Michel & Calmann Lévy ou la naissance de l'édition moderne 1836-1891*, Calmann-Lévy, 1984.

Sylvie Anne Goldberg

Directrice d'études à l'EHESS



Un ensemble cohérent, une voix dérangementante

Tout comme Dominique Bourel qui m'a précédée, je vais vous ramener dans les années 1970 pour évoquer le paysage sur lequel la collection *Diaspora* s'est développée, mais en vous en proposant une autre vision. Celle de ces années telles qu'une partie de la jeunesse juive de France a pu les vivre. Non pas la vision de jeunes « israéliens » français ou bien celle de Juifs par simple mémoire identitaire, mais celle de jeunes, juifs par leur pratique du judaïsme, qui ont éprouvé une transformation importante de leur approche du judaïsme, notamment après la guerre de juin 1967 en Israël. Celle, en quelque sorte, des gens de la génération dont je fais partie, c'est-à-dire nés dans les années 1950. Car, pour eux, ces événements ont conduit dans ce milieu assez particulier à « quelque chose » de révolutionnaire : la parole libérée de l'affirmation de l'identité juive dans l'espace public.

Cette expression imprévue avait d'abord été enclenchée avec l'immi-

gration des Juifs d'Afrique du Nord. Eux, ils n'avaient aucun problème d'affirmation de leur identité, ils osaient arborer les signes extérieurs de leur judéité en toute liberté ; ils parlaient haut et fort, alors qu'à nous, on avait toujours expliqué qu'il fallait parler bas, ne pas se promener en groupe, que les garçons ne devaient jamais avoir la tête couverte dans les lieux publics. Ensuite, une deuxième transformation, tout aussi brutale, avait été suscitée par la guerre de 1967. Elle a provoqué un remous, plus qu'un remous, comme un cataclysme, dans les fondations du rapport à l'identité juive. Pourquoi ? Parce que, dans les milieux de l'observance, en tout cas dans ceux que j'ai fréquentés, les mots Israël ou sionisme étaient des termes qu'on ne prononçait pas ouvertement. C'était si mal vu que l'on devait éviter d'en parler, et les employer semblait parfois même proche de l'obscénité. L'irruption fulgurante de ces termes dans les médias, ainsi que dans le rapport que les Juifs de ces milieux entretenaient avec eux-mêmes, a provoqué ce que l'on identifie à présent comme une effervescence messianique : la reconnaissance de l'État d'Israël avec tout ce que cela impliquait comme transformation des regards que les Juifs portaient sur leur histoire et leur affiliation.

C'est sur cet arrière-fond que la collection *Diaspora* apparaît. Elle naît au moment de ce renouveau complet de l'identité juive et de la transformation du rapport des Juifs à l'État, aux États. À l'État juif d'abord, et je pense que la transformation qui s'est opérée après les années 1967 ne s'est pas seulement produite dans les milieux de l'observance, mais qu'elle a également eu lieu dans la plupart des milieux juifs. Cette transformation de « l'être juif » a creusé une sorte de fossé qui a divisé l'identité juive entre une appartenance potentielle à un État juif et une revendication d'appartenance citoyenne dans les pays dans lesquels les Juifs vivaient, et a graduellement induit une recomposition de leur judéité.

À regarder la liste des ouvrages qui ont été publiés dans la collection, il m'est apparu qu'elle reflétait parfaitement l'esprit de ce temps-là. Les titres qui apparaissent, les uns comme les autres, ne semblent pas dus au hasard. Quels qu'ils soient, il me semble qu'ils laissent découvrir la ligne directrice qui se tient derrière ces publications. La parution des deux livres de Gershom Scholem en donne un bon exemple, car il ne s'agit pas

d'ouvrages innocents. *Le messianisme juif* [1974] et *Fidélité et utopie* [1978] sont des ouvrages fondés, certes, sur l'immense érudition de Scholem et sa profonde connaissance du phénomène juif, mais ils comportent également des propos éminemment politiques. Ce sont, dans les deux cas, des réflexions alimentées tant par l'histoire que par la mystique, mais qui pensent le rapport des Juifs dans les sociétés dans lesquelles ils se trouvent, qui examinent les rapports des Juifs à l'État, et qui apportent une voix, un peu dissonante, dans le discours ambiant. Lorsqu'ils paraissent au milieu des années 1970, ces livres véhiculent un propos sur l'existence d'Israël qui n'est pas sans devoir être rapporté à l'atmosphère d'effervescence messianique que j'ai évoquée.

J'aimerais revenir sur cette atmosphère : Dominique Bourel a mentionné ce qu'il a appelé « l'École de Strasbourg ». Il faut préciser que ses membres ont été de ceux qui ont contribué, après la Seconde Guerre mondiale, à reconstruire l'identité juive en France, en participant notamment aux Colloques des intellectuels juifs de langue française. Cette reconstruction s'est faite au prix d'un dialogue avec l'Écriture, mais au-delà il s'agissait aussi d'établir un dialogue avec le monde académique et universitaire. C'était simultanément, à l'étranger, la pleine émergence du domaine des études juives qui n'existait pas encore en France. Les membres de cette « École de Strasbourg » étaient toujours en France au début des années 1970, mais – comme Dominique Bourel l'a dit également – par la suite, « ils sont tous partis ». Et ils sont tous partis sous l'effet de cet enthousiasme débordant qui a conduit une grande partie des intellectuels juifs de France à considérer qu'il n'y avait plus d'avenir pour les Juifs en France. Plus d'avenir peut-être à cause du passé et plus d'avenir peut-être aussi parce qu'ils pensaient devoir construire l'avenir ailleurs. Et que cet ailleurs devait s'inventer en Israël.

Les ouvrages que l'on trouve dans la liste de la collection *Diaspora* traitent précisément des questionnements suscités par cette transformation de l'identité juive en affirmation ouverte et du nouveau questionnement sur les relations des Juifs à l'État qu'elle suscitait. C'est le cas des deux livres de Scholem déjà mentionnés, mais également de ceux de Gershom Weiler, *La tentation théocratique. Israël, la Loi et le politique* [1991] et

d'Hannah Arendt *Sur l'antisémitisme*, un de ses ouvrages fondamentaux, et un grand classique de la réflexion sur les Juifs et l'État. Cet ouvrage, que d'aucuns peuvent actuellement estimer un peu dépassé, marque un moment de l'histoire, et un moment incontournable. Et pour s'en rendre compte, il suffit de regarder l'interview d'Hannah Arendt menée par Roger Errera [octobre 1973], mentionnée tout à l'heure par Marc Olivier Baruch, aisément accessible sur *Youtube*. Dans les dix dernières minutes de cet entretien, Arendt parle directement de son livre [*Sur l'antisémitisme*], publié la même année dans la collection. Au cours de ce dialogue, Roger Errera dit des choses importantes au sujet de l'ambition qu'il poursuivait, sur sa propre réflexion par rapport à la position des Juifs dans les États, et également sur la manière dont il concevait la collection d'ouvrages qui devaient paraître en langue française.

Évoquer l'esprit de cette collection, en l'absence de celui qui l'a conçu, relève probablement des propres projections du lecteur. Toutefois, certains propos tenus par Léo Strauss me paraissent entrer en résonance particulière avec cet esprit. Léo Strauss est, on le sait, l'un des grands philosophes du XX^{ème} siècle ; réputé dans le domaine juif pour ses travaux sur Spinoza et sur Maïmonide, mais connu surtout au-delà pour ses ouvrages sur les grands penseurs de la philosophie grecque sur lesquels il a travaillé jusqu'à sa dernière heure. Il me semble – bien que je n'aie pas connu Roger Errera – que les propos de Léo Strauss éclairent l'entreprise intellectuelle qu'il a menée à travers cette collection. Et ce, sur l'arrière-plan que j'ai décrit, entre effervescence intellectuelle et messianique, et interrogations sur les nouvelles formes de judéité. Plutôt que résumer les propos de Strauss, il vaut mieux le citer. Les extraits sont tirés de l'ouvrage intitulé *Pourquoi nous restons juifs*, publié tardivement en traduction française [2001], aux éditions de La Table ronde, dans un ouvrage qui reprend plusieurs de ses essais. Premier extrait, p. 25 :

« Le sionisme culturel signifiait simplement qu'il ne suffit pas d'avoir un État juif ; cet État doit également avoir une culture juive, en d'autres termes, il doit avoir une vie propre. La culture juive signifie le produit de l'esprit juif, par opposition aux autres esprits nationaux. Cependant, si nous nous penchons sur ce que cela signifie précisément, nous voyons

que le rocher fondamental de toute culture juive se compose de la Bible, du Talmud et du Midrash. Et si vous prenez cela avec un minimum de respect ou de sérieux, il vous faut dire que ces ouvrages ne visaient pas à être des produits de l'esprit juif. Ils visaient, en fin de compte à « venir du ciel », et cela est la croix du problème. Le judaïsme ne peut pas être compris comme une culture. Il y a bien des danses populaires, de la poterie et des choses semblables. Mais on ne peut pas vivre avec ça. La substance du judaïsme n'est pas une culture, mais une révélation divine. » Un peu plus loin, dans le même texte, p. 26, il ajoute :

« Mais ici, nous rencontrons une difficulté qui sous-tend le titre même de la conférence [Pourquoi nous restons juifs] et de tout ce que j'ai dit auparavant. Que feront ces Juifs qui ne peuvent pas croire comme leurs ancêtres croyaient ? Ainsi, si la seule solution claire est le sionisme religieux, elle n'est pas possible humainement pour tous les Juifs. Je répète : il est impossible de se débarrasser de son passé. Il est nécessaire d'accepter son passé. Cela signifie que de cette nécessité indéniable il faut faire une vertu. La vertu en question est la fidélité, la loyauté, la piété au vieux sens latin du mot *pietas*. »

Et c'est justement sur ces derniers termes que l'on peut appréhender la publication, par Roger Errera, de *Fidélité et utopie*, cet ensemble d'essais de Gershom Scholem qui traitent précisément, point par point, de toutes ces questions : qu'est-ce que la croyance ? Qu'est-ce que la fidélité ? Qu'est-ce que la loyauté ? Qu'est-ce que le rapport à l'autre ? Et ceci au regard d'un va-et-vient constant entre les apports de la Kabbale, mais également de l'histoire personnelle de Scholem et de sa position vis-à-vis de l'État d'Israël. Position qui ne faisait consensus ni en Israël ni ailleurs, mais position extrêmement importante parce que critique.

Ces interrogations n'ont guère cessé, il me semble, d'occuper les cœurs et les esprits du contemporain vécu par les Juifs de France, et elles devaient probablement être présentes en filigrane de la pensée qui a présidé au choix des livres publiés dans la collection *Diaspora*. Car à considérer ces titres, de la manière dont je l'ai fait, on peut discerner que ces publications en portent l'écho. Évidemment, l'ordre des parutions

pourrait laisser penser que l'actualité les a imposées, mais sans compromis cependant quant à l'apport d'une réflexion dépassant l'événement. Pour ce qui me concerne, ma première découverte de la collection a été l'ouvrage de Lionel Kochan, *Les Juifs en Union soviétique* [1971], et je me rappelle très bien que cet ouvrage n'avait pas été particulièrement bien reçu à l'époque, car il déboulonnait pas mal de vaches sacrées et proposait un discours entièrement dissonant dans le concert de l'histoire que les gens avaient envie de se raconter sur les Juifs en Union soviétique. Cette voix-là était, elle aussi, une voix discordante.

L'apport authentique de la collection *Diaspora* ne tient donc pas tant à la publication de classiques et d'ouvrages fondamentaux inaccessibles en langue française, il est surtout d'avoir su apporter une voix dérangeante que l'on ne pouvait entendre ailleurs. Et cet apport dépasse le domaine théologique. Roger Errera le disait encore dans la vidéo présentée au début de cet après-midi d'hommage [Présentation de la collection *Diaspora*, au MAHJ, le 12 janvier 2006] : il ne s'agissait pas, pour lui, de créer une collection d'érudition, mais plutôt d'ouverture sur une certaine vision du monde, qui fournirait des ouvrages pour mieux penser et pas seulement pour « apprendre ». Reprenons l'exemple des deux titres de Scholem : ils diffèrent de ses autres ouvrages scientifiques majeurs, car ce sont des ouvrages polémiques qui aident leur lecteur à se forger des outils intellectuels. Si, il y a encore une dizaine d'années, et surtout en France, on pouvait penser que Scholem incarnait la Kabbale, on n'imaginait pas que la Kabbale pouvait également être plus composite que ce que Scholem en présentait. Or, les deux ouvrages publiés dans la collection *Diaspora* aident justement aujourd'hui à mieux comprendre combien la pensée de Scholem était autonome et combien sa vision de l'histoire, à la fois du passé et du présent, lui était personnelle.

La relecture de ces deux essais à la lueur du présent permet de mesurer à quel point il ne s'agit pas de simples propos d'érudition, mais de nourritures spirituelles et politiques. La publication d'un autre de ses livres, *Walter Benjamin. L'histoire d'une amitié* [1980] relève de la même ligne éditoriale. Il était important de publier cette correspondance, ce

que son auteur souhaitait ardemment. Cela apportait également un supplément d'âme à la vision de l'icône Gershom Scholem, mais rappelons-le, l'ouvrage paraît à un moment où Walter Benjamin n'a pas encore été intégralement traduit en français. De fait, on commencerait tout juste à publier dans les années 1980, et au compte-gouttes, quelques-uns de ses essais. Ce n'est que dans les années suivantes que l'ensemble de ses œuvres fera de lui, à l'égal de Scholem mais dans des milieux extrêmement différents, une icône du monde intellectuel.

Puisque nous en sommes aux icônes, il faut aussi mentionner les ouvrages de Marthe Robert. Outre son livre sur Freud [*D'Œdipe à Moïse. Freud et la conscience juive*, 1974], *Seul comme Franz Kafka* [1979] permet de situer cette triade fondamentale de la pensée juive de la fin XIX^{ème} - XX^{ème} siècles dans la collection : Kafka, Scholem, Benjamin, auteurs aujourd'hui quasiment inséparables les uns des autres. Quand on trouve, chez les étudiants ou même dans des publications de vulgarisation, ne serait-ce qu'une ligne sur les penseurs juifs du XX^{ème} siècle, eh bien ! On cite les trois d'un même élan. Et il est intéressant de voir dans la publication de la correspondance Scholem – Benjamin, à quel point Kafka était au centre de leurs communes réflexions. Kafka les avait bercés dans leur jeunesse ; l'un et l'autre ont – autour de ses écrits – commencé à réfléchir et à bâtir leur propre système de pensée. Robert Alter a d'ailleurs écrit dans *Les anges nécessaires*, son ouvrage sur cette fameuse triade, que pour Gershom Scholem, Kafka était un « kabbaliste moderne » (Paris, Les Belles Lettres, 2001, p. 20). Pour éclairer le sens qu'avait la publication de ces deux ouvrages particuliers de Scholem, c'est encore à un passage de Léo Strauss, tiré d'une lettre envoyée à Scholem, en 1960, que je vais faire appel (Gershom Scholem & Léo Strauss, *Cabbale et Philosophie, Correspondance 1933-1973*, Paris-Tel Aviv, Éditions de l'éclat, p. 41) :

« Je viens de finir votre livre en allemand. (...) J'ai compris, peut-être pour la première fois, l'attrait infini exercé par ce monde profond et riche, votre domaine, qui unit de manière énigmatique et indissoluble l'universel et le particulier, l'humain et le Juif, qui dépasse tout moralisme et esprit de condamnation, sans se perdre dans l'esthétisme ou

quelque chose de semblable. Vous êtes un homme béni pour avoir réalisé une harmonie entre l'esprit et le cœur à un si haut niveau et vous êtes une bénédiction pour tout Juif vivant aujourd'hui. »

En somme, la collection *Diaspora* présente un ensemble cohérent qui permet de reconstruire un monde et des systèmes de pensée qui sont essentiels pour appréhender l'histoire du XX^{ème} siècle. Et il me semble que, pour en saisir le principe, l'important se niche peut-être dans un petit mot qui s'est glissé au fil des interventions qui ont précédé la mienne : c'est le fait que nous sommes dans un monde sécularisé. Et dans ce monde sécularisé, la collection *Diaspora* voulait faire entendre une voix, peut-être dérangeante : celle de Juifs évoluant dans la Cité, porteurs d'une identité en pleine recomposition, et cherchant à réaliser une harmonie entre l'universel et le particulier, l'humain et le Juif.

Ce texte n'est qu'une transcription légèrement améliorée stylistiquement des propos qui ont été tenus lors de la journée d'hommage dédiée à Roger Errera (note de l'auteur).

Annexe

La collection *Diaspora*, au 30 mars 2015

Irène Errera-Hoehstetter

Une dominante historique et universitaire

32 livres ont paru de 1971 à 2015. La collection présente une dominante historique à raison de 16 titres sur 32, 11 auteurs étant des historiens universitaires. 5 livres concernent l'histoire des Juifs de France et Roger Errera aurait voulu, en 2009, compléter cette série en publiant deux études, l'une sur la période 1933-1939 et l'autre sur la période postérieure à 1945. Les 16 autres livres concernent la religion, la philosophie religieuse, la réflexion philosophique ou sont des essais.

Plus de deux tiers des ouvrages sont des traductions : de l'anglais pour 18 d'entre eux, de l'allemand et de l'hébreu pour 4 d'entre eux.

L'ensemble comprend des commandes de la part du directeur de la collection dont *Vichy et les Juifs* (1981, nouvelle édition enrichie, 2015), *L'Eglise catholique et le peuple juif. Un autre regard* (2003, réédité en 2006), ainsi que les deux essais de Marthe Robert sur Freud et sur Kafka (1974 et 1979).

Un travail éditorial exhaustif

En témoignent plusieurs dizaines de dossiers de rejets et de refus de manuscrits ou de livres déjà publiés en d'autres langues, ainsi que les dossiers intégralement conservés concernant les auteurs de la collection et comprenant notes de lecture, notes argumentées à l'intention du directeur de la maison d'édition et/ou du comité de lecture de celle-ci,

échanges de correspondance, références, suivi minutieux des travaux de traduction, recherche exhaustive des sources, appareil critique réalisé par le directeur de la collection.

L'état des projets en 2009

Roger Errera a présenté à la directrice générale des éditions Calmann-Lévy, le 24 avril 2009, quatre projets de publication, dont les deux études évoquées ci-dessus *. L'un d'eux, la mise à jour de *Vichy et les Juifs* par Michael R. Marrus et Robert O. Paxton, avec le soutien du directeur de la collection jusqu'en juillet 2014, a été publié en octobre 2015.

La collection aujourd'hui

16 livres sont disponibles dont 7 en stock : Arendt, Berlin, Dujardin, Marrus & Paxton, Scholem 1978, Scholem 1980, Weiler. 9 peuvent être imprimés à la demande : Adler, Herzl, Lazar, Leroy-Beaulieu, Bernard Lewis, Nicault, Marthe Robert 1979, Rodrigue, Zertal.

9 livres sont épuisés : Girard, Glazer, Goldmann, Hill, Laqueur, Neher 1972, Petit, Scholem 1974, Weinberg.

Pour 9 livres enfin, les droits ont été rendus à leurs auteurs : Glazer, Kochan, Lovsky, Marrus 1972, Oz, Petit, Marthe Robert 1974, Rubinstein, Walzer.

Au total, une activité constante durant près de 45 ans, un rythme de publication soutenu de 1971 à 1986 : parution de 26 livres sur 32, en l'espace de quinze ans. Et 6 livres seulement entre 1989 et 2003. Des projets ne se sont pas réalisés, notamment en raison des coûts de traduction et d'une politique éditoriale affectée par la crise économique et la concurrence. Pour d'autres, le délai entre le projet et la publication effective a été de plusieurs années.

En conclusion, que représentait *Diaspora* pour son directeur ?
« Une collection de culture juive ». Telle est la définition qu'il en donnait,

lors d'une réception à l'ambassade d'Israël, le 21 avril 1980, à l'occasion de la publication en français de *Fidélité et utopie*, de Gershom Scholem, et en présence de ce dernier qu'il qualifiait alors de « ... plus grand penseur du judaïsme dans le monde ... », « ... un penseur de notre temps et de notre condition ... » *

Il affirmait, dans des notes manuscrites de 2006 et de 2007, lors de la publication posthume des *Jewish Writings* d'Hannah Arendt, que ces textes étaient l'expression de la conscience de l'identité juive et de sa centralité [mot souligné par lui] dans la vie active de celle-ci. L'activité éditoriale témoignait-elle de la même réalité, en ce qui le concerne ? *

N.B. L'essentiel de l'information ci-dessus, concernant la situation de la collection, m'a été aimablement communiqué par M^{me} Camille De Simon, Editions Calmann-Lévy, Paris, en février 2015.

* Source : Archives privées Roger Errera.

Liste des ouvrages de la collection *Diaspora*

Histoire des Juifs de France

ADLER Jacques	Face à la persécution. Les organisations juives à Paris de 1940 à 1944.	1985, 328 p.
GIRARD Patrick	Les Juifs en France de 1789 à 1860. De l'émancipation à l'égalité.	1976, 299 p.
MARRUS Michaël R.	Les Juifs de France à l'époque de l'affaire Dreyfus. L'assimilation à l'épreuve. Préface de Pierre Vidal-Naquet	1972, 348 p. Rééd. Editions Complexe 1985
MARRUS Michaël R. et Robert O. PAXTON	Vichy et les Juifs.	1981, 431 p. Nouvelle éd. 2015, 601 p.
WEINBERG David H.	Les Juifs à Paris de 1933 à 1939.	1974, 286 p.

Israël et le sionisme

GOLDMANN Nahum	Où va Israël ?	1975, 188 p.
LAQUEUR Walter	Histoire du sionisme.	1973, 687 p.
LAZAR David	L'opinion française et la naissance de l'Etat d'Israël. Préface de René Rémond	1972, 298 p.
NICAULT Catherine	La France et le sionisme 1897-1948. Une rencontre manquée ?	1992, 319 p.
OZ Amos	Les voix d'Israël.	1983, 212 p.
RUBINSTEIN Amnon	Le rêve et l'histoire. Le sionisme, Israël et les Juifs.	1985, 253 p.

ZERTAL Idith	Des rescapés pour un Etat. La politique sioniste d'immigration clandestine en Palestine 1945-1948.	2000, 388 p.
Philosophie religieuse		
DUJARDIN Jean	L'Eglise catholique et le peuple juif. Un autre regard.	2003, 563 p.
LOVSKY F.	La déchirure de l'absence. Essai sur les rapports de l'Eglise du Christ et du peuple d'Israël.	1971, 313 p.
NEHER André	L'essence du prophétisme.	1972, réédition 1983, 322 p.
SCHOLEM Gershom	Le messianisme juif. Essais sur la spiritualité du judaïsme. Préface de Bernard Dupuy	1974, 504 p.
SCHOLEM Gershom	Fidélité et utopie. Essais sur le judaïsme contemporain. Préface de Bernard Dupuy	1978, 282 p.
WALZER Michaël	De l'Exode à la liberté. Essai sur la sortie d'Egypte.	1986, 200 p.
WEILER Gershom	La tentation théocratique. Israël, la Loi et le politique.	1991, 360 p.
Les grandes biographies intellectuelles		
PETIT Jacques	Bernanos, Bloy, Claudel, Péguy : quatre écrivains catholiques face à Israël.	1972, 265 p.
ROBERT Marthe	D'Œdipe à Moïse. Freud et la conscience juive.	1974, réédition coll. « Pluriel » 1978, 278 p.
ROBERT Marthe	Seul, comme Franz Kafka.	1979, réédition 1985, 257 p.

SCHOLEM Gershom	Walter Benjamin. Histoire d'une amitié.	1980, 262 p.
Antisémitisme et histoire juive		
ARENDRT Hannah	Sur l'antisémitisme.	1973, réédition Ed. du Seuil, 1984, 289 p.
BERLIN Isaïah	Trois essais sur la condition juive.	1973, 206 p.
HERZL Theodor	Journal 1885-1904. Le fondateur du sionisme parle. Morceaux choisis et présentés par Roger Errera Préface de Catherine Nicault	1990, 414 p.
HILL Mavis et WILLIAMS L. Norman	Auschwitz en Angleterre. L'affaire Dering. Préface de Lord Denning	1971, 333 p.
LEROY-BEAULIEU Anatole	Israël chez les nations. Préface de René Rémond	1983, 350 p.
Histoire des communautés juives		
GLAZER Nathan	Les Juifs américains. Du XVII^{ème} siècle à nos jours.	1972, 290 p.
KOCHAN Lionel (sous la direction de)	Les Juifs en Union soviétique depuis 1917.	1971, 484 p.
LEWIS Bernard	Juifs en terre d'Islam.	1986, 258 p.
RODRIGUE Aron	De l'instruction à l'émancipation. Les enseignants de l'Alliance israélite universelle et les Juifs d'Orient 1860-1939.	1989, 236 p.

Intervenants et comité d'organisation



De gauche à droite, debout : Pierre Saragoussi*, Marc Olivier Baruch, Dominique Bourel, Jacques Lautman*, Irène Errera-Hoechstetter, Franklin Rausky, Robert O. Paxton, Aristide Lévi*

Assis : Jean Dujardin, Dominique Schnapper, Sylvie Anne Goldberg

* membres du comité d'organisation

Références

L'ensemble des interventions qui ont eu lieu le 14 juin 2015 ont été filmées et les vidéos correspondantes sont disponibles sur le site d'Akadem, à l'adresse suivante :

www.akadem.org/sommaire/themes/culture/litterature/litterature-franco-phone/roger-errera-et-la-collection-diaspora-16-06-2015-71699_403.php

L'ensemble des activités, des publications, des documents et des références de Roger Errera sont retracés sur le site www.rogererrera.fr

Photographies :
Mariana Cook (Roger Errera, 2011)
Sandra Saragoussi (participants)

Conception graphique :
Alain Choukroun

Imprimé en mai 2016